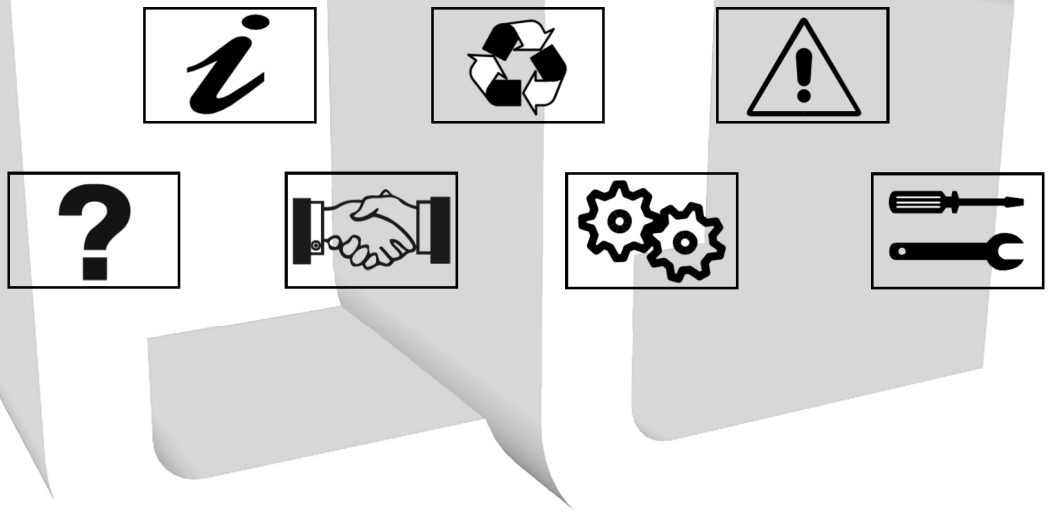
STOVEitaly

La stufa
INTEL
LIGEN
TE

INSTRUCTIONS POUR INSTALLATION, EMPLOI ET ENTRETIEN



L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU POÊLE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EXECUTÉES PAR LE TECHNICIEN DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ.

AVANT D'EMPLOYER LE POÊLE EN QUESTION, IL EST OBLIGATOIRE QUE LES OPÊRATEURS AUTORISÉS LISENT ET COMPRENNENT DANS SA TOTALITÉ CE MANUEL.

Rev. FR 18.1

Cher client,

Nous voulons avant tout vous remercier pour la confiance que vous nous accordez pour l'achat de votre nouveau ***POÊLE ÉCOLOGIQUE À PELLETS "Stove Italy"****.*

Les poêles "Stove Italy" incorporent les succès de la recherche, de l'innovation et de la qualité assortis au goût du beau, avec des contenus de design.

Les poêles "Stove Italy" se distinguent par les caractéristiques suivantes:

- ***SIMPLICITÉ*** *d'emploi grâce à un panneau de commandes avec display;*
- ***AVANTAGES PRATIQUES*** *pour l'emploi, fournis d'un ample tiroir pour cendres, télécommande à infrarouges, allumage par l'intermédiaire d'un téléphone portable GSM (accessoire à la demande);*
- ***FONCTION DE PROGRAMMATION,*** *grâce à une horloge de programmation pour 28 allumages et extinctions, hebdomadaires selon les modèles;*
- ***AUTORÉGLABLES,*** *grâce à un thermostat ambiance, pour perfectionner les consommations et garantir le confort maximum;*
- ***ÉCONOMIQUES,*** *pour le haut rendement, synonyme d'économie;*
- ***SILENCIEUX,*** *avec possibilité de choix entre cinq vitesses de ventilation;*
- ***CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA COMBUSTION,*** *l'électronique brevetée, équipée de micro-processeur et de technologie capable de reconnaître le type de pellets employé par l'usager, est capable de régler automatiquement le fonctionnement du poêle, garantissant une combustion optimale. Elle permet aussi l'auto-apprentissage du tirage du conduit de fumée en s'adaptant automatiquement (système DARWIN).*
 De plus cette technologie permet une universalité extrême pour son installation dans des lieux et positions très problématiques.

Avant de profiter de la chaleur de Votre nouveau poêle, nous Vous prions de remplir et de nous expédier quelques documents importants, selon les indications indiquées ci-dessous.

IMPORTANT

DOCUMENTS À EXPÉDIER AU FABRICANT PAR POSTE OU PAR TÉLÉCOPIE

DOCUMENT	P.	MODALITÉS
CERTIFICAT DE GARANTIE	2	Remplir dans sa totalité et signer. Expédier copie (**d'ici 8 jours** à partir de la date d' installation et de mise en service).
CERTIFICAT D'ESSAI	3	
DOCUMENT D'ACHAT	/	Expédier copie de la facture ou du ticket de caisse. (N.B. la date d'achat doit être lisible).

DÉCLARATION DE PERFORMANCE/*DECLARATION OF PERFORMANCE* (EU)305/2011

1	Code d'identification unique du type de produit:*Unique identification code of the product type:* Poêle à pellets modéle/ *Pellet stove model:* Luna TC47, Piano TC59, Piano Glass TC60, Irori TC63, Irori Glass TC64, Compact TC57, Compact Glass TC66 Tondo TC48, Gaio TC21, Tondo Plus TC50, Duetto 6 TC45, Fiamma TC65, Gaio Glass TC62, Duetto 9 TC52, Elegance TC56, Alaska TC54, Alaska Glass TC55, Vitre TC67, Oto TC 68, appareils pour le chauffage domestique, sans eau, alimenté à granulés de bois., *residential space heating appliance without water fired by wood pellets*:EN 14785:2006
2	Nombre de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification de le produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 /*Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required under Article 11(4)*: Voir le numéro de série */ see serial number*
3	Utilisation ou utilisation prévue du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable dans les conditions prévues par le fabricant:*Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer:* , appareils pour le chauffage domestique, sans eau, alimenté à granulés de bois /*Residential space heating appliance with/without water fired by wood pellets*
4	Nom, marque déposée ou une marque de commerce enregistrée et l'adresse du fabricant selon l'article 11, paragraphe 5 / *Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant Article 11(5)*: *VenetoStufe /* StoveItaly, via Balestri 11, 36010 Carrè (VI) Italy
5	nom et adresse du mandataire selon l'article 12, paragraphe 2 /*Where applicable, name and contact address of the authorised representative whose mandate covers the tasks specified in Article 12(2):-*
6	Système ou des systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction visée à l'annexe V /*System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V: Sistema 3 e 4 /*System 3 and 4
7	Dans le cas d'une déclaration de performance concernant un produit de construction qui s'inscrit dans le cadre d'une norme harmonisée /In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard: L'organisme notifié TÜV Rheinland Energie und Umwelt GmbH (NB 2456) déterminé le type de produit basée sur des preuves de type second, systeme 3 et à publié le rapport d'essaiThe notified laboratory TÜV Rheinland Energie und Umwelt GmbH (NB 2456) performed the determination of the product type on the basis of type testing under system 3 and issued test report: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, K20812017T1 — Piano, Piano Glass, K21482017T1 – Elegance, Compact K20802017T1- Gaio, Gaio Glass K12962018E5 - Duetto 6, K15752016E2 – Compact Glass, Vitre, K23532018Z1– Fiamma, Oto, K23522018Z1 – Irori, Irori Glass K23512018Z1*
8	Performance déclarée /*Declared performance*- Spécification technique harmonisée / Harmonized technical specification: EN 14785:2006- Caractéristiques essentielles / Essential characteristics: Performance / Performance- sécurité incendie / Fire safety Réaction au feu / Reaction to fire :A1- Distance aux matériaux combustibles / Distance to combustible materials distances minimales / Minimum distances (mm): arriere / rear = poêles /Stove 10 cm Inserts/Inserts 6 cm - côtés / sides = Poêles/Stove 50 cm Inserts/Inserts 6 cm - frontale / front = Poêles/Stove 80 cm - Inserts/Inserts 80 cm - plafond / ceiling = Poêles/Stove 50 cm Inserts/Inserts 6 cm - étage / floor = Poêles/Stove 0 cm Inserts/Inserts 10 cm - Risque de fuite de braises Risk of burning fuel falling out : Passe / Pass Émission des produits de combustion / Emission of combustion products: CO [%] Lors d'une puissance thermique nominale / Nominal heat output: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 106 - *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 217 – *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 196 - *Gaio, Gaio Glass*: 179.0 – Duetto 6, 189.6 Lors d'une puissance thermique reduit / Reduced heat output: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 449 - Duetto 6: 684.6 - *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 260 – *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 661 - *Gaio, Gaio Glass*: 272,3 - température de surface / Surface temperature: Passe / Pass- sécurité électrique / Electrical safety: Passe / Pass - nettoyage / Cleanability: Passe /Pass - Pression de service maximale / Maximum operating pressure: Not applicable- Température des fumées à la puissance thermique nominale /Flue gas temperature at nominal heat output *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 152°C, *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 164°C, *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 132°C - *Gaio, Gaio Glass*: 173.0°C - Duetto 6: 148°C - résistance mécanique (pour soutenir une cheminée) /Mechanical resistance(to carry a chimney/flue) - Performance non déterminée - Puissance thermique nominale /Nominal heat output: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 10 kW - *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 11.8 kW – *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 10,2 kW - *Gaio, Gaio Glass*: 13.5 kW – Duetto 6, 6.5 kW - Puissance thermique dans l'environnement /Room heating output: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 9 kW- *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 10.7 kW – *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 9.5 kW - *Gaio, Gaio Glass*: 12.0 kW – Duetto 6, 5.9 kW - Puissance thermique transférée à l'eau /Water heating output:- Not applicable - performance /Efficiency: Lors d'une puissance thermique nominale /Nominal heat output: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 90% - *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 90,9% - *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 92,5% - *Gaio, Gaio Glass*: 89.4% - Duetto 6 90.33% - Lors d'une puissance thermique reduit /Reduced heat output: *Luna, Tondo, Tondo Plus, Duetto 9, Alaska, Alaska Glass, Fiamma, Oto*: 96% - Duetto 6: 95.47% - *Piano, Piano Glass, Irori e Irori Glass*: 96,5% - *Compact, Elegance e Compact Glass, Vitre*: 97% - *Gaio, Gaio Glass*: 95,08%.
9	La performance du produit visé aux points 1 et 2 est conforme avec les performances déclarées au point 8. Il fait cette déclaration de la performance sous la seule responsabilité du fabricant visées au point 4/The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 8.This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4
	Signée au nom et pour le compte du fabricant de *Signed for and on behalf of the manufacturer* *Tecno COVER srl* *Carrè (VI) Italy 10/04/2018* Tecno COVER s.r.l. Sede: Via Palladio, 68 - 36010 Zanè (VI) Unit.Op.: Via Balestri, 11 - 36010 Carrè (VI) Tel. 0445/314528 - Fax 0445/395548 e-mail: info@venetostufe.it

CERTIFICAT DE GARANTIE

En conformité à ce qui est prévu par les conditions de garantie décrites au **par.2.5**, l'acheteur doit remplir dans sa totalité ce certificat de garantie et en expédier une copie (d'ici et pas au-delà de 8 jours à partir de la date d' installation et de mise en service) au fabricant (**TECNO COVER SRL** Via Palladio, 68 - 36010 Zanè - VI (Italy)- Fax 0039 0445 395548) avec **copie jointe du Document d' achat** (ticket de caisse ou facture) et du **Certificat d'essai** mentionné la page suivante.

DONNÉES DE L'ACHETEUR

Nom et prénom			
Rue		N.	
Ville		C.P.	
Département / Nation			
Téléphone / Télécopie			
E-mail			

DONNÉES DU POÊLE

Modèle poêle			
N°. de matricule			
Date d'achat		Document	

DONNÉES DU REVENDEUR AUTORISÉ

Entreprise			
Rue		N.	
Ville		C.P.	
Département/ Nation			
Téléphone/ Télécopie			
E-mail / www			
T.V.A.			

Pour confirmation et acceptation, sur ma foi:

Acheteur *(Signature)* Revendeur *(Signature)*

(le fabricant déclare que les données d' état civil/ou fiscales acquises par le document suivant seront traitées en conformité à la loi sur la Privacy D. Lgs. 196/2003. L'acheteur peut demander au fabricant l'es informations selon l'art.13 de la loi)

CERTIFICAT D'ESSAI

DATE/...../.....

Ce certificat d'essai atteste la correcte installation et mise en service, le bon fonctionnement du poêle et l'absence d'éventuels défauts ou de carences évidents.

Uni au Certificat di garantie et au Document d'achat, il doit être rempli par le revendeur autorisé dans sa totalité, signé et expédié au fabricant (**TECNO COVER SRL** via Palladio, 68 - 36010 Zanè - (VI) Italy - Fax 0039 0445 395548).

INSTRUCTIONS

⚠ **L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU POÊLE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EXECUTÉES PAR LE TECHNICIEN DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ.**

⚠ **IL EST INTERDIT D'UTILISER LE POÊLE AVANT D'AVOIR OBTENU LA SIGNATURE SUR CE CERTIFICAT D'ESSAI DE LA PART DU TECHNICIEN DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ QUI A EXECUTÉ L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE.**

(A remplir par le revendeur autorisé. Marquer avec un x dans les petits carrés)

INSTALLATION

☐	Contrôler que dans l'emballage soient présents tous les accessoires en dotation, les éventuels accessoires à la demande et ce manuel.	☐	Contrôler que le réseau d'alimentation électrique soit conforme aux prescriptions du **par.5.4**.
☐	Contrôler que le poêle et ses accessoires n'aient pas subi de dégâts pendant le transport et la manutention.	☐	Contrôler que la connexion électrique soit correcte.
☐	Contrôler que le lieu d'installation et d'emploi soit conforme aux prescriptions du **par.3.5**.	☐	Contrôler le raccordement du tube d'évacuation des gaz de combustion soit correct.

MISE EN SERVICE

☐	Contrôler que les pellets utilisés soient conformes aux prescriptions du **par.3.7**	☐	Contrôler que le fonctionnement et que l'intervention des dispositifs de sécurité soient corrects.
☐	Exécution de la mise en service (premier allumage) **(v. par.7.5)**.	☐	Reset du flux **(v. par.7.9.4)**

SIGNALISATIONS ET REMARQUES

.....

.....

.....

Pour confirmation et acceptation, sur ma foi:

Acheteur ✍ Revendeur ✍

(Signature) *(Signature)*

PRÉSENTATION page **2**

Declaration de performance page **3**
Certificat de garantie page **4**
Certificat d'essai page **5**

INDICE page **6**

1- DÉCLARATION ET MARQUAGE CE

1.1- Déclaration CE de conformité page **8**
1.2- Marquage CE page **9**

2- GÉNÉRALITÉS

2.1- Importance du manuel page **10**
2.2– Remarques de consultations page **11**
2.2.1- Destinataires (Opérateurs autorisés) page **11**
2.2.2– Situation "poêle éteinte" page **12**
2.3- Abréviations page **12**
2.4- Droits réservés page **12**
2.5- Garantie page **13**

3- DESCRIPTION TECHNIQUE

3.1- Dénomination du poêle page **14**
3.2- Dénomination des modèles page **14**
3.3- Dénomination des accessoires et dimensions page **15**
3.4- Données techniques page **22**
3.5- Destination d'emploi page **23**
3.6- Sources énergétiques d'alimentation page **23**
3.7- Produits utilisés page **24**
3.8- Phases d'emploi page **24**
3.9- Limites d'emploi page **24**

4- TRANSPORT ET MANIPULATION

4.1- Transport du poêle page **25**
4.2- Emballage page **25**
4.3- Soulèvement de l'emballage avec chariot élévateur page **25**
4.4- Déballage et manipulation du poêle page **26**

5- INSTALLATION

5.1- Positionnement page **27**
5.2- Raccordement du tuyau d'aspiration d'air et des gaz de combustion page **27**
5.3- Instructions pour l'installation des inserts..... page **28**
5.4- Connexion électrique page **29**
5.5- Installation canalisation page **30**
5.6- Magasinage page **31**
5.7- Autres prescriptions page **31**
5.8- Tirage adverse et congélation page **31**

6- SÉCURITÉ

6.1- Directives et normes de référence page **32**
6.2- Systèmes de sécutité adoptés page **32**
6.3- Risques probables page **33**

7– EMPLOI ET FONCTIONNEMENT

7.1- Postes occupés par les opérateurs autorisés page **34**

7.2- Panneau de commande et de contrôle page **35**
7.2.1- Télécommande à infrarouges (IR) page **36**
7.3- Contrôles avant l'allumage page **37**
7.4- Chargement des pellets dans le réservoir page **37**
7.5- Mise en service du poêle (Premier allumage) page **38**
7.6- Allumage "manuel" du poêle page **38**
7.6.1- Réglage de la vitesse du convecteur (ventilateur d'aération) page **39**
7.6.2– Eteignement "manuel" du poêle page **39**
7.7– Allumage et extinction "temporisé" du poêle page **39**
7.8- Activation de la canalisation page **40**
7.9- Fonctions menu du système "DARWIN" page **42**
7.9.1- Réglage du display page **42**
7.9.2- Réglage heure et jour page **42**
7.9.3- Mettre en position « auto-extinction » page **43**
7.9.4- Mettre en position «reset du flux» page **44**

8- ANOMALIES - CAUSES - REMÈDES

8.1- Sigles d'erreurs (anomalies - causes - remèdes) page **45**

9- MANUTENTION

9.1- Manutention ordinaire page **46**
9.2- Manutention extraordinaire page **47**
9.3- Nettoyage de la tuyauterie et/ou du conduit de fumée page **49**

10- DÉMOLITION

10.1– Instructions générales page **50**

11– PIÈCES DE RECHANGES

11.1– Instructions générales page **50**
11.2- Modalités de commande page **50**

12- PARTIE ÉLECTRIQUE

12.1- Schéma électrique page **52**
12.2– Liste des parties page **53**

13- ANNEXES

13.1- Instructions pour le soulèvement et la manutention page **54**

Déclaration de conformité UE
EU Declaration of Conformity (DoC)

Le soussigné,
The undersigned,

Société: ***Company name:***	***Tecno COVER srl***
Adresse: ***Postal address:***	***Via Balestri 11,***
Code postale et ville: *Postcode and city;*	***36010 Carrè (VI)***
Numéro de telephon: *Telephone number:*	***0445/3145?***
Adresse e-mail: E-mail address:	***info@ve tostufe.it***

Déclare que la DoC est délivré sous la propre résponsabilité et qui concerne le suivante appareil:
declare that the DoC is issued under our sole responsibility and belongs to the following product:

Déscription du produit: ***Apparatus model / Product:***	***Pellet stove***
Marques: ***Trademark:***	***Venet Stufe / StoveItaly***
Model/Type: ***Model/Type:***	***M XXX***
Numero de lot: *Batch:*	***XXX***
Numero de serie: *Serial number:*	***XXX***

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation communautaire d'harmonisation applicable:
The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonisation legislation:

- **Directive 2014/30/UE, EMCD**
- **Directive 2014/35/UE, LVD**
- **Directive 2011/65/UE, RoHS**

- ***2014/30/EU Directive, EMCD***
- ***2014/35/EU Directive, LVD***
- ***2011/65/EU Directive, RoHS***

Les normes/reglements suivantes ont eté appliqués:
The following harmonised standards and/or regulations have been applied:

EN 55014-1 EN 55014-2 EN 61000-3-2 EN 61000-3-3	EN 60335-1 EN 60335-2-102 EN 62233	EN 50581

Lieu *Place*	Carrè (VI)	Date *Date*	10 maggio 2017
Signature *Sign*	Tecno COVER s.r.l. Sede: Via Palladio, 68 - 36010 Zanè (VI) Unità Op.: Via Balestri, 11 - 36010 Carrè (VI) Tel. 0445/314529 - Fax 0445/599548 e-mail: info@venetostufe.it	Fonction *Position*	Legale rappresentante

FAC-SIMILE

1.2- MARQUAGE CE

Le marquage CE atteste la conformité de l'appareil aux qualités requises essentielles, de sécurité et de santé, prévues par les Directives Européennes indiquées dans la déclaration CE de conformité.

Il est constitué par une étiquette couleur argent avec impression laser de couleur noire. **(FIG.1)**.

Il est appliqué à l'extérieur, sur le côté postérieur de tous les modèles de poêles.

Sur la plaquette sont indiquées de façon lisible et indélébile les données suivantes:

- **LE LOGO, LE NOM ET L'ADRESSE DU FABRICANT**
- **LE MODÈLE**
- **LA NORME DE RÉFÉRENCE**
- **LES DISTANCES MINIMALES À RESPECTER**
- **LES ÉMISSIONS**
- **LA PUISSANCE THERMIQUE**
- **LE RENDEMENT**
- **LA TENSION ET LA FRÉQUENCE D' ALIMENTATION ÉLECTRIQUE** *(V / Hz)*
- **L'INTENSITÉ DU COURANT ÉLECTRIQUE** *(A)*
- **LA PUISSANCE ÉLECTRIQUE ABSORBÉE** *(kW)*
- **LE MARQUAGE CE**

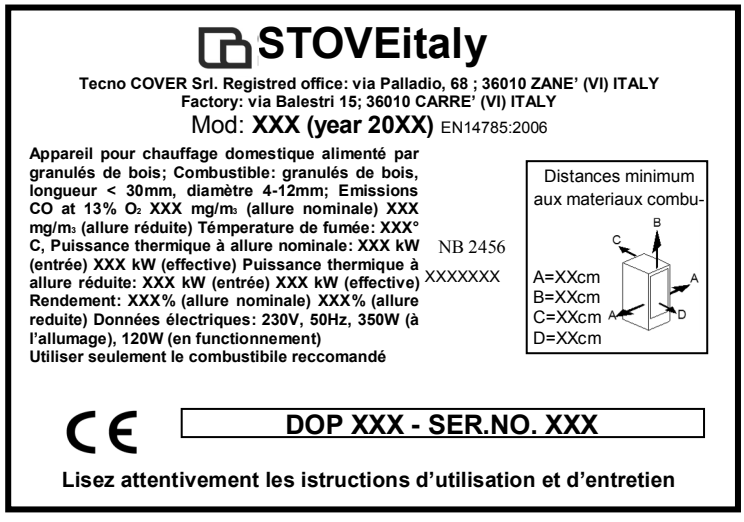


FIG.1 *(Marquage CE)*

2.1- IMPORTANCE DU MANUEL

AVANT D'EMPLOYER LE POÊLE EN QUESTION, IL EST OBLIGATOIRE QUE LES OPÊRATEURS AUTORISÉS LISENT ET COMPRENNENT DANS SA TOTALITÉ CE MANUEL.

Ce manuel technique d'"Instructions pour installation, emploi et entretien" a été rédigé selon les indications prévues par les Directives Européennes, afin de garantir une compréhension des arguments traités, facile et correcte , de la part des opérateurs autorisés à l'emploi et à l'entretien de l'appareil en question. Si malgré l'attention prêtée en phase de rédaction de la part du fabricant, les opérateurs susdits auraient quelques incompréhensions dans la lecture, ils sont priés, afin d'éviter des interprétations personnelles erronées qui compromettraient la sécurité, de demander très rapidement au fabricant les explications correctes et d'ultérieures informations.

Avant d'utiliser le poêle en question, les opérateurs autorisés doivent obligatoirement lire et comprendre , dans sa totalité, ce manuel technique et se limiter rigoureusement aux normes décrites ci-joint, afin de garantir la sécurité pour soi et pour les autres, obtenir les meilleures prestations du poêle et d'assurer à tous ses accessoires le max en efficacité et durée. Ce manuel doit, en tout moment, être à la disposition des opérateurs autorisés, et être, bien gardé et conservé, toujours à côté du poêle.

CE MANUEL DOIT TOUJOURS ÊTRE À LA DISPOSITION DES OPÉRATEURS AUTORISÉS ET ÊTRE BIEN GARDÉ ET CONSERVÉ À CÔTÉ DU POÊLE.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES À PERSONNES, ANIMAUX ET OBJETS, CAUSÉS PAR L'INOBSERVANCE DES NORMES ET DES INSTRUCTIONS DÉCRITES DANS CE MANUEL.

CE MANUEL DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE DÉLIVRÉ AVEC LE POÊLE, MÊME AU CAS OÙ IL SOIT CÉDÉ À UN AUTRE UTILISATEUR.

CE MANUEL REPRÉSENTE LE NIVEAU DE LA TECHNIQUE AU MOMENT DE LA COMMERCIALISATION DU POÊLE ET NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÊ INADÉQUAT SEULEMENT PARCE QUE SUR LA BASE DE NOUVELLES ESPÉRIENCES, IL POURRAIT PAR LA SUITE ÊTRE AJOURNÉ.

EN CAS DE PERTE OU DE DÊTÉRIORATION DU MANUEL , DEMANDER UNE COPIE AU FABRICANT, SPÉCIFIANT LES DONNÊES D'IDENTIFICATION DU POÉLE (VOIR MARQUAGE CE) ET LA RÉVISION.

2.2– REMARQUES DE CONSULTATION

LE SIGNAL DE DANGER GÉNÉRIQUE ET LE TEXTE EN MAJUSCULE ENCADRÉ, RAPPELLENT L'ATTENTION DE L'OPÉRATEUR SUR LES INSTRUCTIONS INDIQUÉES DANS CE MANUEL.

N.B. (Nota Bene): texte majuscule encadré.

Caractères gras: Met en évidence dans le texte quelques phrases importantes.

Incliné: décrit les légendes des figures et des tabelles.

Le poêle écologique à pellets "Stove Italy" dans ce manuel a pour dénomination " poêle".

2.2.1- DESTINATAIRES (OPÉRATEURS AUTORISÉS)

Ce manuel technique est destiné exclusivement aux opérateurs autorisés, à l'emploi et à l'entretien du poêle sur la base des compétences spécifiques de techniciens requises pour le type d'intervention. Les symboles indiqués de suite sont disposés au début d'un chapitre et/ou d' un paragraphe pour indiquer quel soit l'opérateur intéressé par l'argument traité.

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS DOIVENT EXÉCUTER SUR LE POÊLE, EXCLUSIVEMENT LES INTERVENTIONS DE LEURS COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES.

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS AVANT D' EFFECTUER TOUTE INTERVENTION SUR LE POÊLE DOIVENT S'ASSURER D'ÊTRE EN POSSESSION DE SES FACULTÉS PSYCHO-PHYSIQUES AFIN DE TOUJOURS GARANTIR LE RESPECT DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ.

IL EST INTERDIT AUX OPÉRATEURS AUTORISÉS DE PORTER VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES QUI POURRAIENT RESTER ACCROCHÉS DANS LE POÈLE: HABITS LARGES, CRAVATE,CINTURES, COLLIERS, BRACELETS, HORLOGES, BOUCLE D' OREILLES, BAGUES, ECC... IL EST OBLIGATOIRE DE SE RASSEMBLER LES CHEVEUX LONGS.

OPÉRATEUR PRÉPOSÉ (UTILISATEUR)

C'est une personne capable d'effectuer l'allumage et l'extinction du poêle, le chargement des pellets et l'entretien ordinaire dans le respect absolu des instructions indiquées dans ce manuel, occupant les postes décrits au **par.7.1**.

OPÉRATEUR AUTORISÉ À LA MANUTENTION

C'est un opérateur professionnel préparé, qui ait plus de 18 ans, dans le respect de la loi en vigueur dans le pays d'utilisation, certifié à la conduction de chariots élévateurs, chariots de pont ou grues, pour effectuer le transport en toute sécurité, la manutention et le déballage du poêle et/ou de ses parties. Il doit être équipé de dispositifs de protection individuelle (DPI) prévus (Protection de la tête, des pieds et des mains).



RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE L'ENTREPRISE

(Dans le cas où le poêle soit utilisé dans un lieu de travail). C'est un technicien qualifié, indiqué par le client, possédant des qualités techniques et professionnelles requises par la réglementation en vigueur en matière de sécurité et de santé des travailleurs sur les lieux de travail.



TECHNICIEN DU FABRICANT

C'est un technicien qualifié mis à disposition par le fabricant et/ou par le revendeur autorisé pour effectuer l'installation et la mise en service, l'assistance technique demandée, interventions d'entretien ordinaire et extraordinaire et/ou opérations non-indiquées dans ce manuel, qui exigent une connaissance spécifique du poêle. Il doit être équipé de dispositifs de protection individuelle (DPI) prévus.



2.2.2- SITUATION "POÊLE ETEINT"

Avant d'exécuter toute sorte d'intervention de manutention et/ou de réglage sur le poêle, il est obligatoire d'interrompre la source d'alimentation électrique, et de s'assurer que le poêle soit effectivement immobile, refroidi et que n'avienne pas le démarrage inattendu (câble d'alimentation électrique débranché de la prise de courant et positionné à côté du câble).

2.3- ABRÉVIATIONS

Sur la **TAB.1** sont indiquées quelques abréviations employées dans ce manuel.

Env.	Environ	**min**	Minutes
chap.	Chapitre	**N°.**	Numéro
DPI	Dispositifs de protection individuelle	**p.**	Page
D	Droit/e	**par.**	Paragraphe
h	heure	**Pos.**	Position
EN	European Norm	**RÉF.**	Réfèrence
Ex.	Exemple	**s**	Secondes
Fig.	Figure/s	**G**	Gauche
max.	Maximum/ale	**TAB.**	Tabelle
min.	Minimum/al	**v.**	Voir

TAB.1 *(Abréviations)*

2.4- DROITS RÉSERVÉS

Les droits réservés concernant ce manuel d'"Instructions pour installation, emploi et entretien" restent en possession du fabricant. Toute information (textes, dessins, schémas, etc...) indiquée ici est réservée. Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite et diffusée (complètement ou partiellement) par tout moyen de reproduction, (photocopies, microfilm ou autre) sans l'autorisation écrite de la part du fabricant. Toutes les marques citées appartiennent aux propriétaires respectifs.

2.5- GARANTIE

1) DÉCLARATION DE GARANTIE (conforme aux directives communautaires 1999/44/CE)

Le fabricant s'engage envers l'acheteur à remplacer, à réparer ou alors à intervenir sur le poêle, au cas où seraient présents des défauts de conformité qui en empêchent l'emploi et le fonctionnement corrects , exclusivement si ces défauts sont à attribuer à la responsabilité effective du fabricant. Le fabricant se réserve le droit d'adopter la meilleure solution pour rétablir la conformité du poêle dans un laps de temps raisonnable.

2) CERTIFICAT DE GARANTIE

L'acheteur doit remplir dans sa totalité le **Certificat de Garantie** indiqué p.2 et expédier la copie (d'ici et pas au-delà de 8 jours à partir de la date d'installation et de mise en service) au fabricant avec copie jointe du **document d'achat** (ticket de caisse ou facture) et du **Certificat d'essai** indiqué p.3.

3) ACHETEUR

L'acheteur est défini **"consommateur "** quand l'achat est effectué par une personne physique, qui agit dans un but qui ne rentre pas dans le domaine de son activité commerciale ou professionnelle; l'acheteur est défini **"professionnel ou entreprise"** quand l'achat est effectué ,par un professionnel ou par une entreprise, qui agit dans un but qui rentre dans le domaine de son activité commerciale ou professionnelle.

4) DÉLAIS

Le fabricant est responsable quand le défaut de conformité se manifeste avant les délais suivants, à partir de la date d'achat:

24 mois si l'achat a été effectué par un "consommateur" comme décrit au point 3);

12 mois si l'achat a été effectué par un "professionnel ou entreprise " come décrit au point 3).

5) VALIDITÉ

La garantie est valable quand l'acheteur dénonce au fabricant le défaut de conformité d'ici 2 (due) mois à partir de la date à laquelle il a constaté tel défaut. La dénonciation susdite doit obligatoirement être accompagnée par un document d'achat régulier (ticket de caisse ou facture).

6) DÉCHÉANCE

La garantie déchoit au cas où l'acheteur emploie le poêle de façon non-correcte et/ou non conforme aux instructions pour installation, emploi et entretien fournies par le fabricant, ou dans le cas où le défaut de conformité ait été occasionné par inhabilité de l'acheteur ou cas fortuit.

7) EXCLUSIONS

Les matériaux et ses accessoires sujets à usure naturelle comme : les vitres, les joints, le brasier, les refractaire, la resistance, le brise-flamme et le vernis sont exclus de la garantie.

8) RESPONSABILITÉ

Le fabricant est exonéré de n'importe quelle responsabilité conséquente à d'éventuels dégâts de l'acheteur, provenant du fonctionnement raté ou partiel du poêle, conséquents à d'éventuels défauts de conformité.

9) FRAIS

Les frais relatifs à la main d'œuvre nécessaire au rétablissement de la conformité du poêle sont à charge de l'acheteur alors que ceux relatifs aux matériaux, sont à charge du fabricant. Les frais et les modalités d'expédition sont à s'accorder avec le fabricant ou le revendeur autorisé.

3.1 – DÉNOMINATION DU POÊLE

Le poêle en question est appelé ainsi: Dans ce manuel il est appelé poêle.

POÊLE ÉCOLOGIQUE À PELLETS "STOVE ITALY"

3.2– DÉNOMINATION DES MODÈLES

Les modèles en question sont ainsi appelés:

MODÈLE	MATÉRIEL DE L'APPAREIL
LUNA	ACIER
PIANO	ACIER
PIANO GLASS	ACIER VITRE
COMPACT	ACIER
COMPACT GLASS	ACIER VITRE
VITRE	ACIER VITRE
TONDO	ACIER
GAIO	ACIER
GAIO GLASS	ACIER VITRE
IRORI	ACIER
IRORI GLASS	ACIER VITRE
TONDO PLUS	ACIER
FIAMMA	ACIER
DUETTO 6	ACIER
ELEGANCE	ACIER
DUETTO 9	ACIER
ALASKA	ACIER
ALASKA GLASS	ACIER VITRE
OTO	ACIER VITRE

TAB.2 *(Dénomination des modèles)*

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'EN TENIR AUX INFORMATIONS, NORMES ET INSTRUCTIONS INDIQUÉES DANS CE MANUEL, RELATIVES EXCLUSIVEMENT AU MODÈLE DE POÊLE ACHETÈ.

LE NOM DU MODÊLE DU POÊLE EST INDIQUÉ DANS LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (V. PAR.1.1) ET SUR LE MARQUAGE CE (V. PAR.1.2).

3.3– DÉNOMINATION DES ACCESSOIRES ET DIMENSIONS

Les accessoires principaux des poêles ainsi que les dimensions d'encombrement: Largeur **(L)**, hauteur **(H)** et profondeur **(P)**.

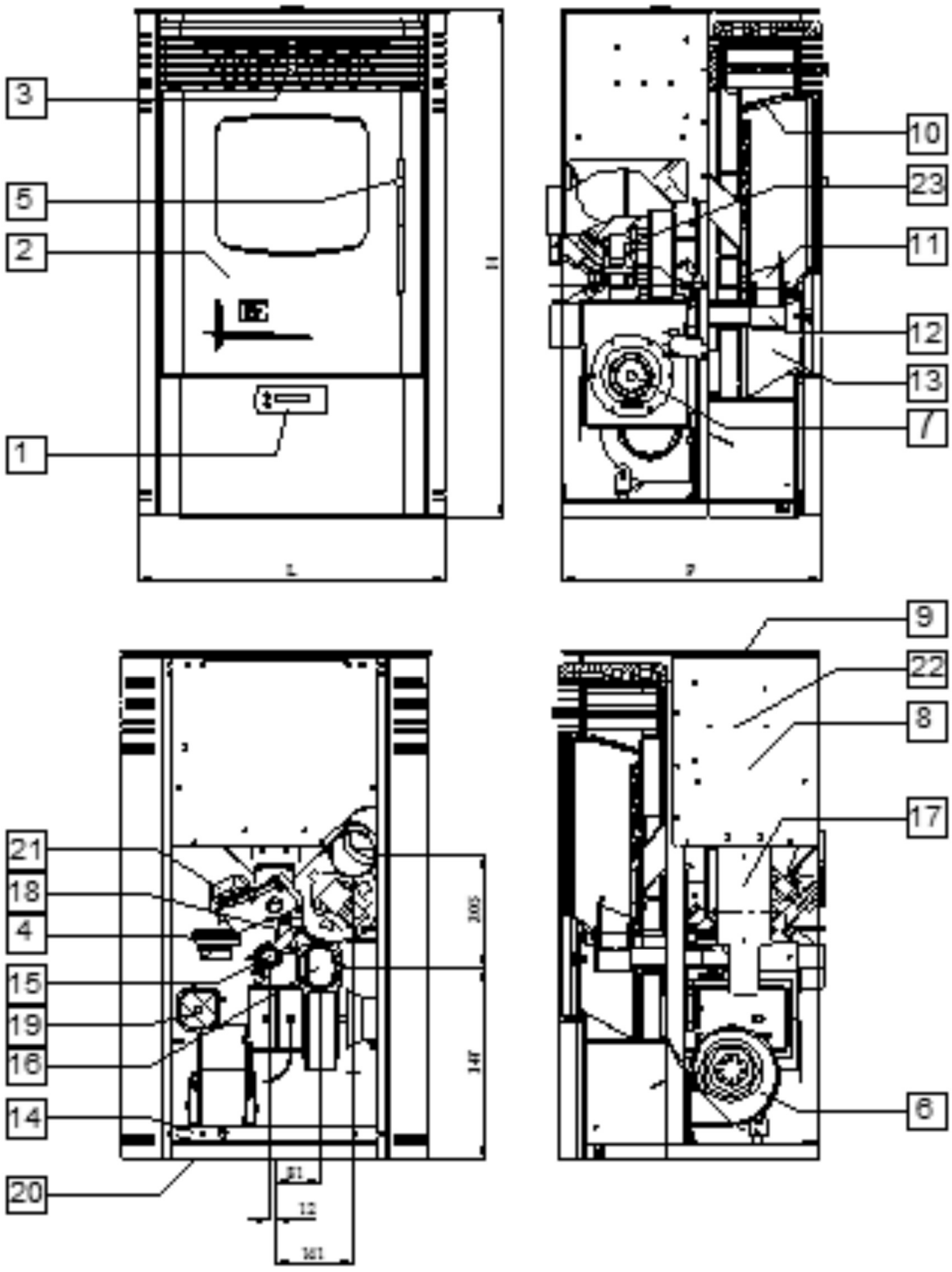
LEGENDE

1) Panneau de contrôle
2) Porte du foyer
3) Racleurs
4) Sensor du flux
5) Poignée porte du foyer
6) Moteur convecteur (ventilateur d'aération)
7) Moteur expulsion fumées
8) Réservoir pellets
9) Couvercle chargement pellets
10) Brise-flamme
11) Brasier
12) Creuset
13) Tiroir cendres
14) Connecteur d' alimentation électrique
15) Tube d'aspiration air comburant (Ø 45 mm)
16) Évacuation gaz de combustion (Ø 80 mm)
17) Carte électronique
18) Résistance électrique d'allumage
19) Pressostat
20) Pieds réglables
21) Moteur chargement pellets
22) Grille de protection
23) Moteur auxiliaire canalisation
24) Couvercle chargement pellets

TAB.3 *(Description des composant)*

MOD. LUNA

(Dimensions indiquées en mm)

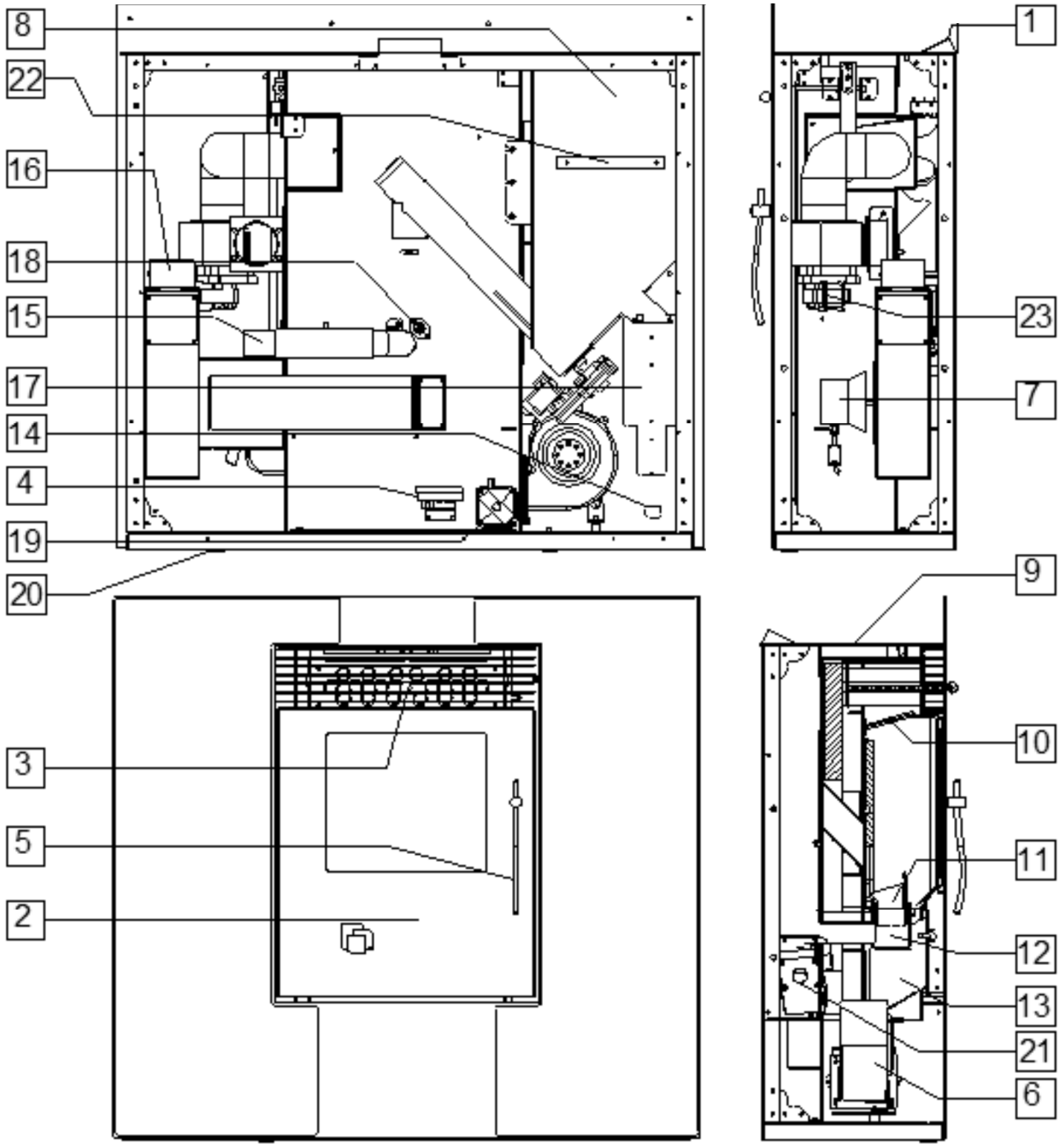


MOD.	LUNA
L	562 mm
P	471 mm
H	915 mm

FIG.2 *(Dénomination des composant et dimensions - MOD. LUNA)*

MOD. COMPACT - COMPACT GLASS - ELEGANCE - VITRE

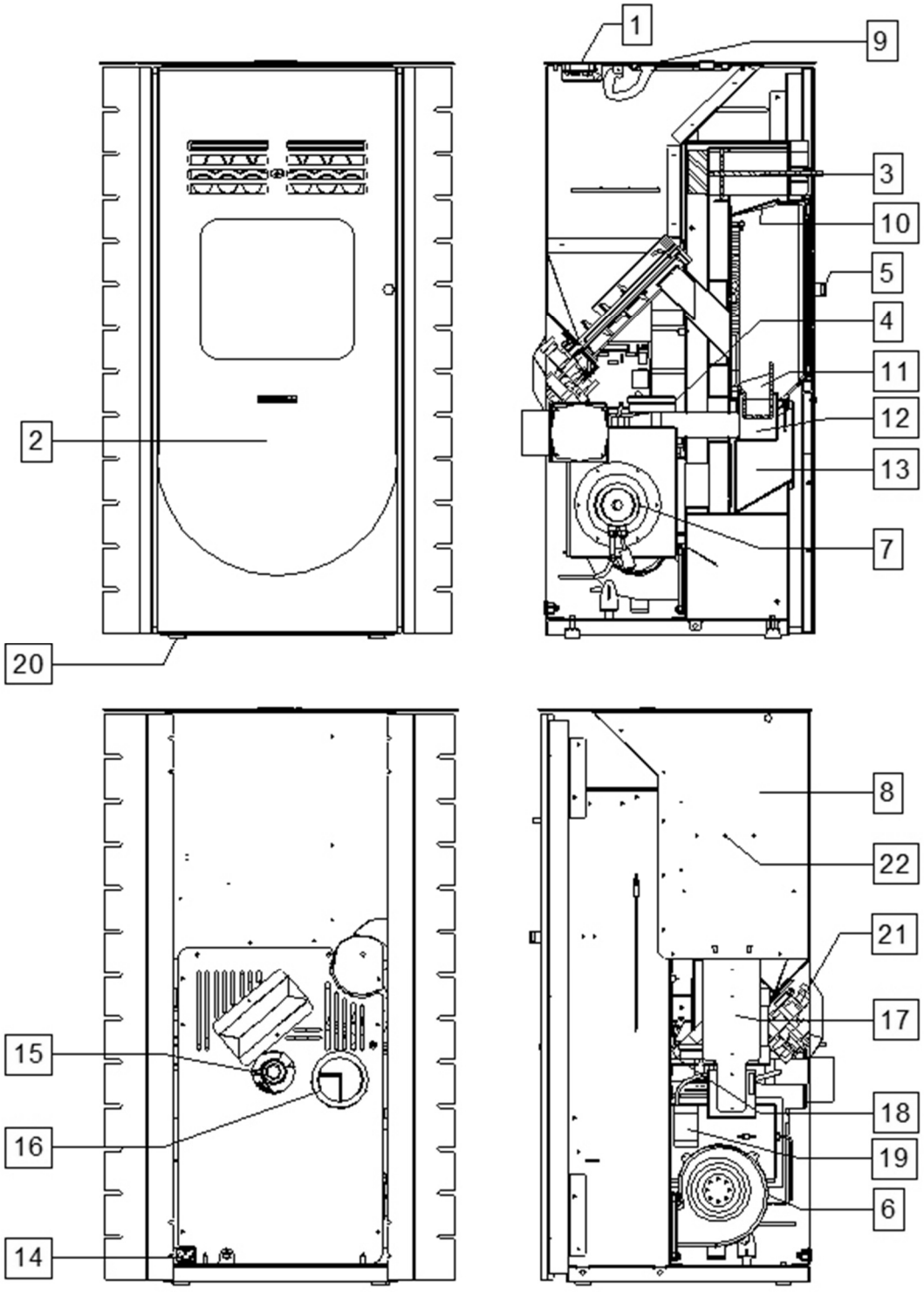
(Dimensions indiquées en mm)



MOD.	COMPACT	COMPACT GLASS	ELEGANCE	VITRE
L	1050 mm	1035 mm	1185 mm	1029 mm
P	330 mm	339 mm	342 mm	404 mm
H	970 mm	891 mm	896 mm	891 mm

FIG.3 *(Dénomination des composant et dimensions - MOD. COMPACT, COMPACT GLASS, ELEGANCE, VITRE)*

MOD. DUETTO 6 / 9 - FIAMMA - OTO *(Dimensions indiquées en mm)*

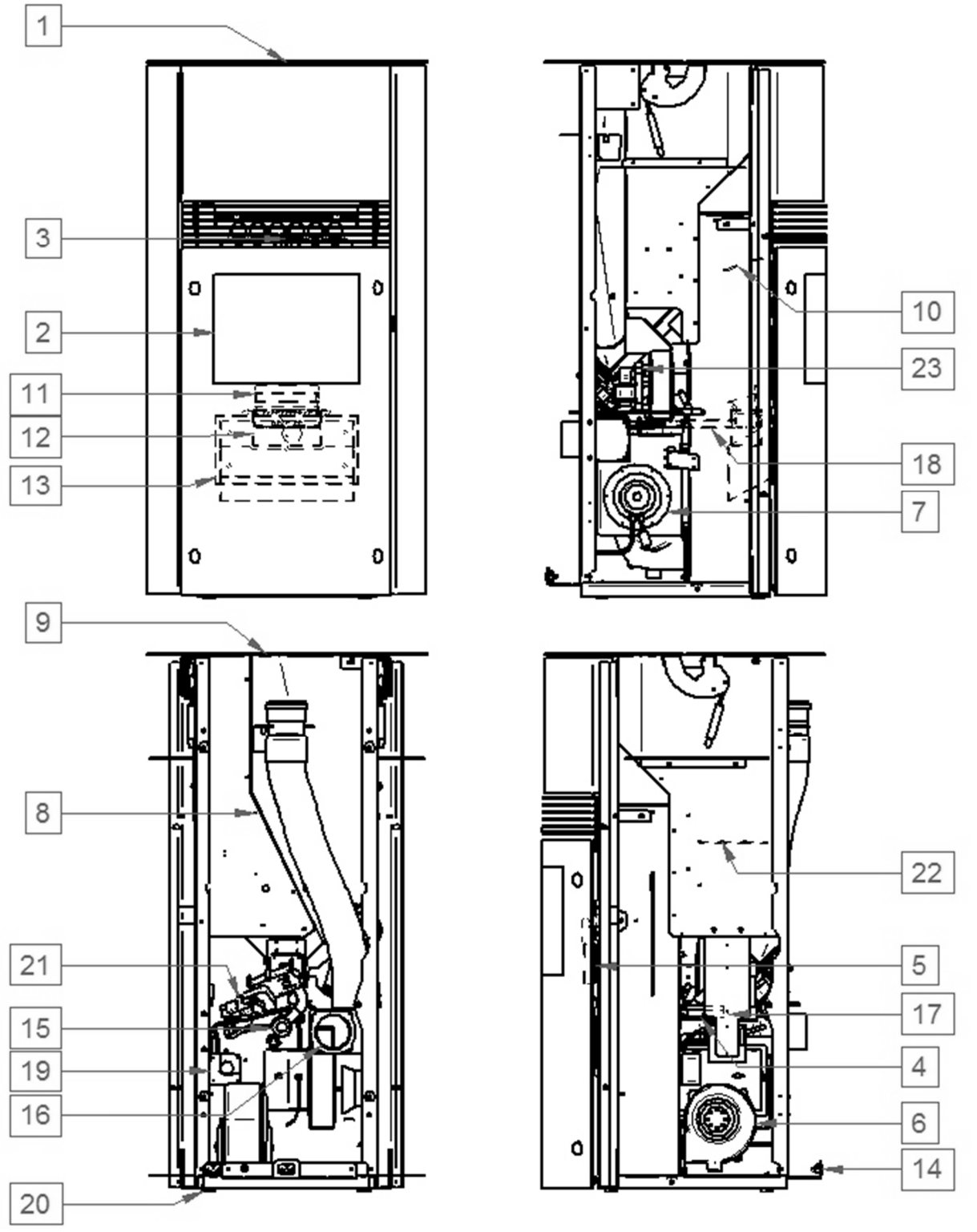


MOD.	DUETTO 6/9	FIAMMA	OTO
L	622 mm	565 mm	566 mm
P	497 mm	499 mm	572 mm
H	1007 mm	1005 mm	1010 mm

FIG.4 *(Dénomination des composant et dimensions - MOD. DUETTO 6/9 - FIAMMA)*

MOD. ALASKA/ALASKA GLASS

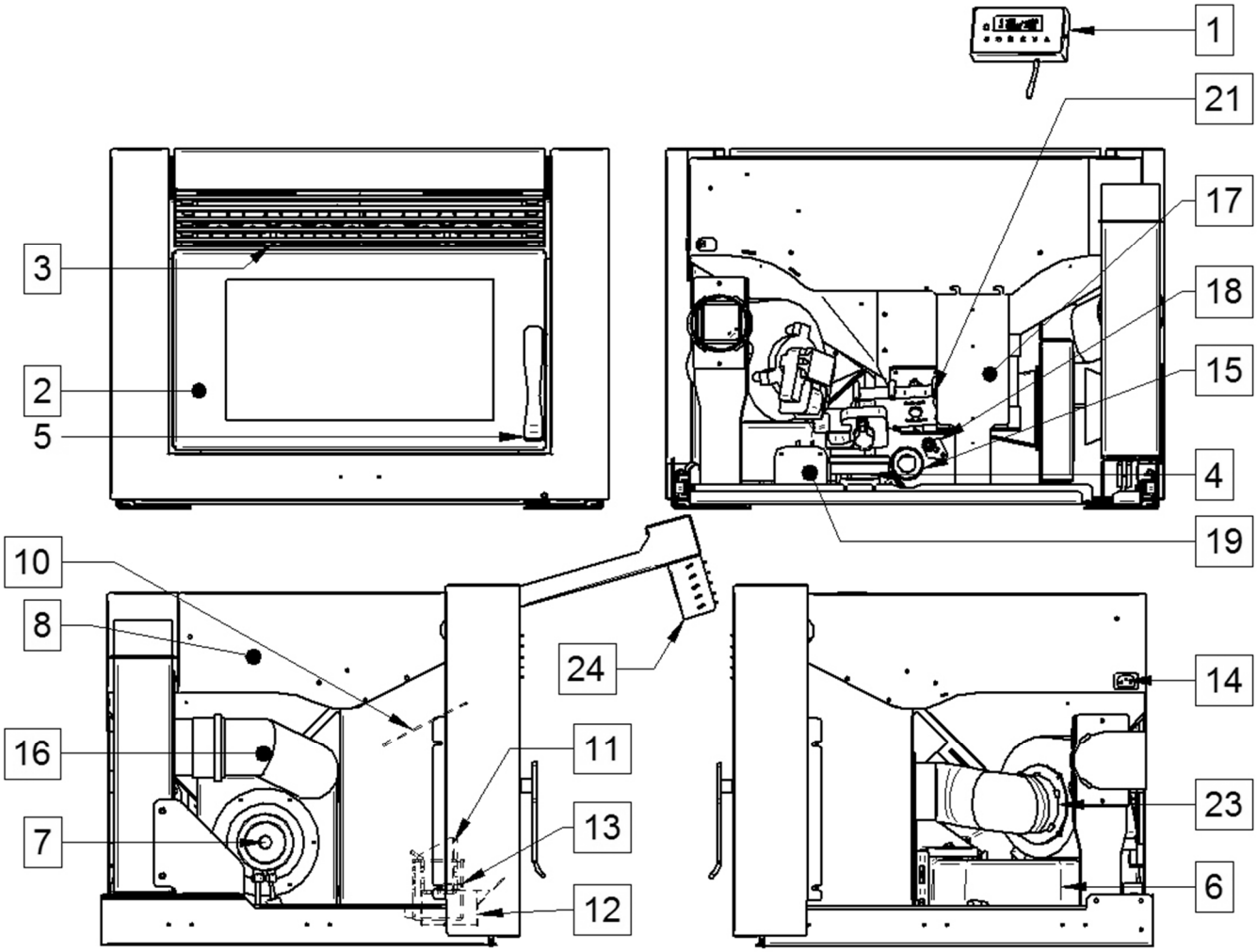
(Dimensions indiquées en mm)



MOD.	ALASKA / ALASKA GLASS
L	634 mm
P	634 mm
H	1210 mm

FIG.5 *(Dénomination des composant et dimensions - MOD. ALASKA - ALASKA GLASS)*

MOD. PIANO - PIANO GLASS - GAIO - GAIO GLASS - IRORI - IRORI GLASS *(Dimensions indiquées en mm)*

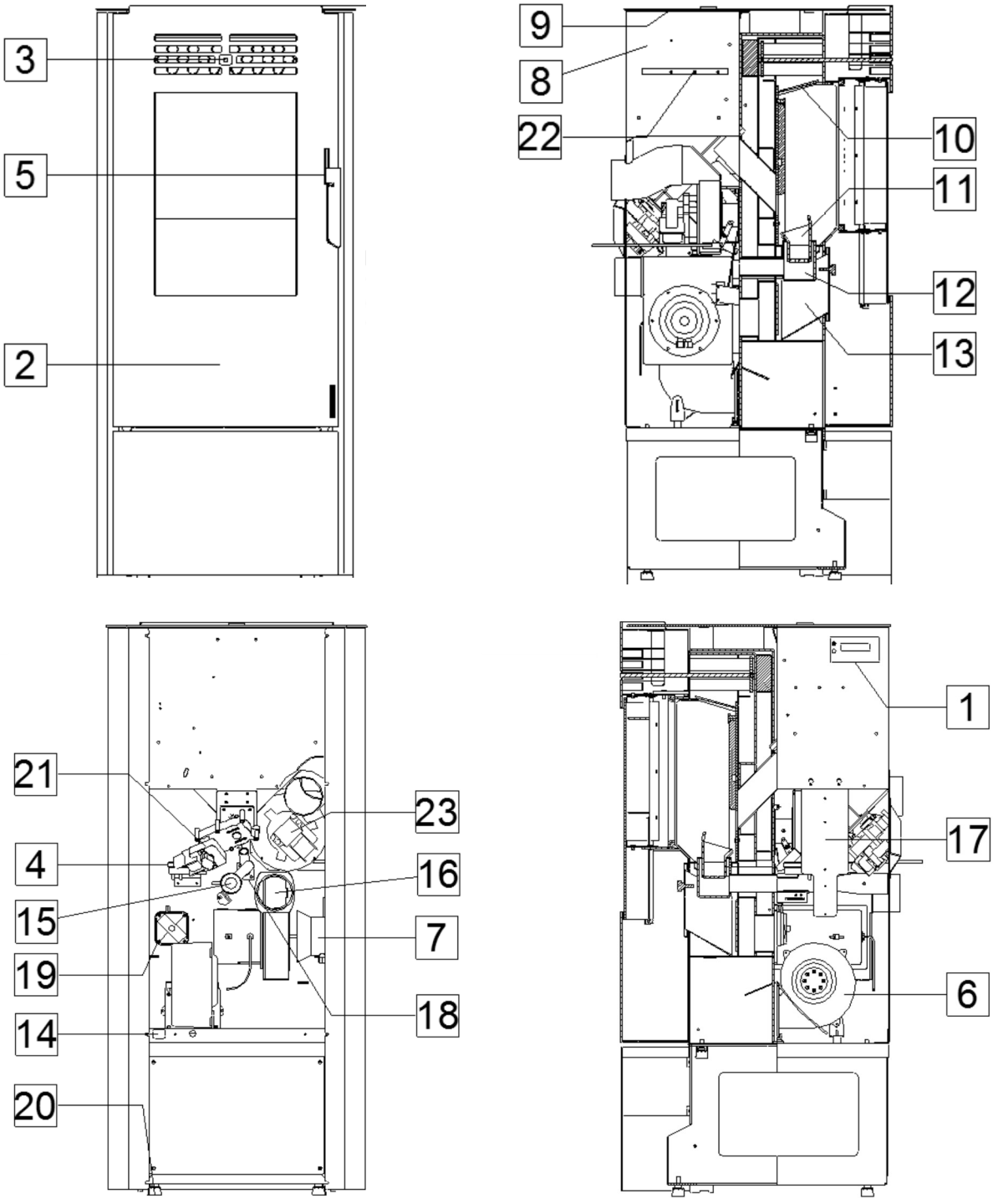


MOD.	PIANO	PIANO GLASS	GAIO	GAIO GLASS	IRORI	IRORI GLASS
L	693 mm	688 mm	736 mm	880 mm	885 mm	885 mm
P	573 mm	590 mm	497 mm	554 mm	597 mm	597 mm
H	495 mm	503 mm	598 mm	667 mm	617 mm	617 mm

FIG.6 *(Dénomination des composant et dimensions - MOD. PIANO - PIANO GLASS - GAIO - GAIO GLASS - IRORI - IRORI GLASS)*

MOD. TONDO - TONDO PLUS

(Dimensions en mm)



MOD.	TONDO	TONDO PLUS
L	554 mm	554 mm
P	571 mm	571 mm
H	1208 mm	1213 mm

FIG.8 *(Dénomination des composant et dimensions - MOD. TONDO / TONDO PLUS)*

3.4- DONNÉES TECHNIQUES

Quelques données techniques qui caractérisent les différents modèles de poêle sont indiquées sur la **TAB.4**.
Ces données sont à titre indicatif car elles dépendent des caractéristiques du milieu ambiant du lieu d'installation, du type de pellets employé et d'éventuels réglages établis.

MODELES		DUETTO 6	DUETTO 9	FIAMMA	LUNA	ALASKA	ALASKA GLASS	TONDO	TONDO PLUS	OTO	COMPACT	COMPACT GLASS	ELEGANCE	VITRE	PIANO	PIANO GLASS	IRORI	IRORI GLASS	GAIO	GAIO GLASS
Finition		Acier	Acier	Acier	Acier	Acier	Acier vitre	Acier	Acier	Acier vitre	Acier	Acier vitre	Acier	Acier vitre	Acier	Acier vitre	Acier	Acier vitre	Acier	Acier vitre
COULEURS	GRIS	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	×	●	×	×	×	×	×	×	×
	ROUGE	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	×	×	×	×	×	×	×
	BLANC	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	×	×	×	×	×	×	×
	AUTUNNO	●	●		●	×	×	●	●	●	●	●	●	●	×	×	×	×	×	×
	NOIR	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
ACCESSOIRES	Télécomande	❍	❍	❍	●	❍	❍	●	●	●	●	❍	❍	❍	●	●	●	●	●	●
	Chronostat	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Darwin Systeme	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Auto-Arrét	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Etanche	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	×	×	×	×	×	×
	GSM	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍
	Radiochronostat	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍
	Cendrier	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Sortie fumée arrière	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Sort. fumée dessus	❍	❍	❍	×	❍	❍	×	×	❍	❍	❍	❍	❍	×	×	×	×	×	×
	Sort. fumée latérale	×	×	×	×	×	×	×	×	×	❍	❍	❍	❍	×	×	×	×	×	×
	Chargement avant	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	×	●	●	●	●	●	●
	Canalisation*	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍	❍
Hauteur (millimétre)		1007	1007	1005	916	1210	1210	1215	1215	1010	977	891	896	891	492	504	617	617	598	667
Largeur (millimétre)		622	622	565	562	634	634	546	546	566	1050	1035	1185	1029	693	688	885	885	736	880
Profondeur (millimétre)		497	497	499	507	634	634	563	563	572	329	339	342	404	578	590	597	597	497	556
Poids (Kg)		105	105	129	101	145	142	118	119	106	142	142	146	159	108	112	95	95	134	134
Ø Tuyau fumée (m/m)		80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
Ø Tuyau aspiration (m/m)		45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
Capacité reservoir (Kg)		24	24	24	16,5	38	38	16,5	32	32	20	20	20	20	20	20	20	20	28	28
Consomm. pellet min		0,53	0,81	0,81	0,81	0,81	0,81	0,81	0,81	0,81	0,85	0,85	0,85	0,85	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Consomm. pellet max		1,36	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,07	2,12	2,12	2,12	2,12	2,4	2,4	2,4	2,4	2,74	2,74
Tirage max (Pa)		12	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	12	12
Tirage min (Pa)		5	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	7	7	7	7	5	5
Puissance bruleur (kW)		6,5	10	10	10	10	10	10	10	10	10,2	10,2	10,2	10,2	11,8	11,8	11,8	11,8	13,4	13,4
Puissance nominale (kW)		5,9	9	9	9	9	9	9	9	9	9,5	9,5	9,5	9,5	10,7	10,7	10,7	10,7	12	12
Puissance reduite (kW)		2,48	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9	4,1	4,1	4,1	4,1	3,6	3,6	3,6	3,6	3,23	3,23
Volume chauffable (m3)		170	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	320	320	320	320	350	350
Effic. regime max. (%)		90,3	90	90	90	90	90	90	90	90	92,5	92,5	92,5	92,5	90,9	90,9	90,9	90,9	89,4	89,4
Effic. regime min. (%)		95,5	96	96	96	96	96	96	96	96	97	97	97	97	96,5	96,5	96,5	96,5	95,1	95,1
CO at 13 % O2 (mg/m3) nom.		190	106	106	106	106	106	106	106	106	196	196	196	196	217	217	217	217	179	179
CO at 13 % O2 (mg/m3) rid.		684,6	449	449	449	449	449	449	449	449	661	661	661	661	260	260	260	260	272	272
Nox at 13% O2 (mg/m3)		135	155	155	155	155	155	155	155	155	160	160	160	160	134	134	134	134	128	128
Poudres (mg/m3)		14,8	17	17	17	17	17	17	17	17	13	13	13	13	19	19	19	19	24,8	24,8
Flux Gas (g/s)		4,8	7,09	7,09	7,09	7,09	7,09	7,09	7,09	7,09	6,42	6,42	6,42	6,42	7,2	7,2	7,2	7,2	8,4	8,4
Temp. gas max (°C)		144	152	152	152	152	152	152	152	152	132	132	132	132	164	164	164	164	173	173
Temp. gas min (°C)		75,1	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	53,3	53,3	53,3	53,3	65	65	65	65	72	72
Bruyance decibel		40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Flux air chaude mc/h		230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230
Tension electrique (Vac)		230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230
Frequence (Hz)		50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Intensite courant allu. (A)		1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Intensite courant funct (A)		0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77	0,77
Puiss. elecu. allum. (kW)		0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31
Puiss. elecu. Funct. (kW)		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
* non disponible avec sortie fumée supérieure																				
LEGENDE		● Disponible						❍ Optional								× Non disponible				

TAB.4 *(Données techniques)*

3.5- DESTINATION D'EMPLOI

Le poêle a été projeté et réalisé pour la destination d'emploi suivante:

DOMAINE D'EMPLOI	Edifices publiques et privés.
LIEU D'INSTALLATION ET D'EMPLOI	Dans un milieu fermé, couvert, suffisamment aéré, qui garantisse une diffusion de la chaleur naturelle, illuminé; et si le poêle est utilisé dans un lieu de travail, approprié aux dispositions législatives en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité et de santé dans des lieux de travail. Ne pas installer le poêle dans chambres ou salles de bain. Le poêle doit reposer sur une surface qui en assure la stabilité par rapport au poids **(par.3.4)** et aux dimensions d'encombrement **(v. FIG. da 2 a 9)** et être positionné en respectant les mesures minimales de positionnement indiquées au **par.5.1** **N.B. D'AUTRES INDICATIONS IMPORTANTES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU LIEU D'EMPLOI SONT DÉCRITES AU PAR. 3.9.**
EMPLOI PRÉVU	Chauffage direct (air chaud) du local où il est installé.
OPÉRATEUR PRÉPOSÉ (UTILISATEUR)	Un seul opérateur autorisé (utilisateur) en possession des qualités requises décrites au **par.2.2.1**.

TAB.5 *(Destination d'emploi)*

3.6– SOURCES ÉNERGÉTIQUES D'ALIMENTATION

SOURCE ÉNERGÉTIQUE	ALIMENTATIONS
ÉLECTRIQUE	Moteurs, panneau de commande et contrôle, timer de programmation et carte électronique.
COMBUSTIBILE	**Pellets:** combustible écologique composé de résidus de bois (sans vernis et colles) ou mélange de céréales avec caractéristiques similaires et certifiées par le producteur, pressés à haute pression, exempt de poussières de sciure, avec Ø 4-12 mm et longueur de 20 mm env., humidité indicative < 10% et pouvoir calorifique indicatif > 5 kWh/kg. Généralement ils sont confectionnés en sac qui indiquent les caractéristiques techniques décrites ci-dessus, certifiées par le producteur. Les sacs doivent être entreposés dans un lieu sec et sans humidité, loin du poêle.
COMBURANT	Air

TAB.6 *(Sources énergétiques d'alimentation)*

3.7- PRODUITS UTILISÉS

AU SOIN DU CLIENT	
PELLETS	**v. par.3.6**.

TAB.7 *(Produits utilisés)*

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER DES PELLETS CONTENANT COLLES, VERNIS, FORMALDÉHYDE, ETC. LES GAZ PROVOQUÉS PAR LA COMBUSTION SONT TRÈS NOCIFS ET TOXIQUES POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT. IL EXISTE DES RISQUES PROBABLES (V. PAR.6.3).

IL EST OBLIGATOIRE D'UTILISER EXCLUSIVEMENT LE TYPE DE PELLETS DÉCRIT AU PAR.3.7. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES À PERSONNES, ANIMAUX ET OBJETS, CAUSÉS PAR L'EMPLOI DE PRODUITS DIFFÉRENTS.

3.8– PHASES D'EMPLOI

1) Chargement manuel des pellets dans le réservoir;
2) Connexion au réseau électrique d'alimentation;
3) Éventuelle programmation du timer;
4) Allumage du poêle à travers le panneau de commande et contrôle;
5) Réglage de la température de chauffage et de la vitesse du convecteur (ventilateur d'aération);
6) Si requis, chargement manuel des pellets dans le réservoir;
7) Éventuelle extinction manuelle à travers la touche **"ON-OFF"** du poêle;
8) Vide des cendres et éventuel nettoyage ;
9) Éventuel débranchement de la prise du câble d'alimentation électrique de la prise du réseau.

3.9- LIMITATIONS D'EMPLOI

Le poêle en objet a été projeté et réalisé exclusivement pour la destination d'emploi décrite au **par.3.5** donc il est absolument interdit tout autre type d'emploi et d'utilisation, afin de garantir en tout moment, la sécurité de l'opérateur préposé et l'efficacité du même.

IL EST RECOMMANDÉ QUE LA TUYAUTERIE CONCENTRIQUE NE SOIT UTILISÉE QUE DANS L'INSTALLATION DE POÊLES ÉTANCHES. LA SOCIÉTÉ NE RÉPOND PAS À SES DYSFONCTIONNEMENTS ET À SON USURE ANORMALE. EN OUTRE, LA GARANTIE DU POÊLE EXPIRERA IMMÉDIATEMENT

LIMITAT. D'EMPLOI: IL EST ABSOLUMENT INTERDIT L'EMPLOI ET L'UTILISATION DU POÊLE POUR USAGES IMPROPRES, DIFFÉRENTS DE CEUX PRÉVUS PAR LE FABRICANT (PAR. 3.5).

L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU POÊLE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR LE TECHNICIEN DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT L'EMPLOI DU POÊLE SANS AVOIR EFFECTUÉ LE RACCORDEMENT DU TUYAU D'ÉVACUATION DES GAZ DE COMBUSTION.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE METTRE EN FONCTION LE POÊLE DANS DES LIEUX AVEC ATMOSPHÈRE EN PUISSANCE EXPLOSIVE ET/OU EN PRÉSENCE DE POUSSIÈRES COMBUSTIBLES (ES: POUSSIÈRES DE BOIS, FARINES, SUCRES ET GRAINS).

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE METTRE EN FONCTION LE POÊLE À CÔTÉ DE MATÉRIAUX INFLAMMABLES ET/OU QUI POURRAIENT EXHALER DES GAZ NOCIFS AU CONTACT AVEC LA CHALEUR ET/OU PROVOQUER INCENDIES.

4- TRANSPORT

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'UTILISER DES PELLETS CONTENANT COLLES, VERNIS, FORMALDÉHYDE, ETC. LES GAZ PROVOQUÉS PAR LA COMBUSTION SONT TRÈS NOCIFSS ET TOXIQUES POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT. IL EXISTE DES RISQUES PROBABLES (V. PAR.6.3).

IL EST INTERDIT DE STATIONNER DEVANT LE POÊLE EN FONCTION (SORTIE D'AIR CHAUD), TOUCHER LA VITRE DE LA PORTE DU FOYER ET LE TUYAU D'ÉVACUATION DES GAZ, AFIN D'ÉVITER DES BRÛLURES. IL EXISTE DES RISQUES PROBABLES (V. PAR.6.3).

IL EST INTERDIT D'UTILISER LE POÊLE POUR RÉCHAUFFER DES ALIMENTS.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT INTRODUIRE N'IMPORTE QUEL OBJET (ES.: BÂTONS, OUTILS, ETC…) À L'INTÉRIEUR DU RÉSERVOIR DES PELLETS: IL EXISTE LE DANGER D'ÊTRE EN CONTACT ACCIDENTALMENT AVEC DES ORGANES EN MOUVEMENT.

IL EST OBLIGATOIRE DE GARDER LES ENFANTS ÉLOIGNÉS DU POÊLE. IL EXISTE DES RISQUES PROBABLES (V. PAR.6.3).

IL EST OBLIGATOIRE DE GARDER LA TÉLÉCOMMANDE À INFRAROUGES (IR) HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DE LA GARDER EN LIEU SÛR.

TOUTES LES LOIS LOCALES ET NATIONALES ET LES NORMES EUROPÉENNES DOIVENT ÊTRE REMPLIES DANS L'INSTALLATION ET L'EMPLOI DE L'APPAREIL.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'INSTALLER LE POÊLE DANS UN CONDUIT DE FUMÉE DÉJÀ UTILISÉ. UTILISER L'APPAREIL COMME INCINÉRATEUR

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE UTILISER L'APPAREIL COMME INCINÉRATEUR

4.1- TRANSPORT DU POÊLE

Le poêle est transporté auprès de l'acheteur par un" transporteur qui est envoyé" par le client ou par le fabricant et/ou par le revendeur autorisé selon accords contractuels de vente.

TOUTES LES OPÉRATIONS D'EMBALLAGE, DE SOULÈVEMENT, DE CHARGEMENT, DE DÉCHARGEMENT ET DE MANUTENTION SONT EXÈCUTÉES PAR LE FABRICANT ET/OU PAR LE REVENDEUR AUTORISÉ AVEC DES MOYENS APTES À L'EMPLOI CONFORMES AUX NORMES EN VIGUEUR EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.

4.2– EMBALLAGE

L'emballage est constitué par une cage de bois et une palette sur laquelle est fixé le poêle (à travers deux vis) enveloppé par une pellicule transparente.

Les pieds réglables sont fournis déjà montés sur tous les modele (sauf pour MOD. LUNA). Ces instructions sont mises à l'intérieur de la porte du foyer.

4.3- SOULÈVEMENT DE L'EMBALLAGE AVEC CHARIOT ÉLÉVATEUR

LE SOULÈVEMENT DE L'EMBALLAGE DU POÊLE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉ AVEC UN CHARIOT ÉLÉVATEUR ADAPTÉ À L'EMPLOI , DANS LE RESPECT DES INSTRUCTIONS APPLIQUÉES EXTÉRIEUREMENT À L'EMBALLAGE (V. CAP.13).

4.4– DÉBALLAGE ET MANIPULATION DU POÊLE

LA MANIPULATION MANUELLE DU POÊLE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÉE PAR 4 (QUATRE) OPÉRATEURS DANS LE RESPECT DE LA NORME SUR LA "MANIPULATION MANUELLE DES CHARGEMENTS" AFIN D'ÉVITER LES CONDITIONS ERGONOMIQUES QUI COMPORTENT DES RISQUES DE LÉSIONS LOMBAIRES AU DOS.

LA MANIPULATION DU POÊLE DOIT ÊTRE FAITE AVEC EXTRÊME PRÉCAUTION ÉVITANT DE LE SOULEVER PAR LE COUVERCLE ET/OU DE LE TRAÎNER.

ON RECOMMANDE D'ÉLIMINER LES MATÉRIAUX DE L'EMBALLAGE DANS LE RESPECT DE LA LOI EN VIGUEUR.

Après avoir déposé l'emballage parterre près du lieu d'installation, procéder au déballage comme suit:
Vérifier que les accessoires en dotation soient présents dans l'emballage, ainsi que les accessoires à la demande et ce manuel, et que le poêle et ses accessoires n'aient pas subi de dégâts pendant le transport et la manutention. Si tout est en ordre, reporter le résultat de la vérification sur le certificat d'essai pag.3, autrement signaler en temps utile éventuelles anomalies au fabricant ou au revendeur autorisé.

1) Enlever la cage de bois **(FIG.8-RÉF.1)**;
2) Enlever la pellicule protective;
3) Desserrer les vis des deux panneaux latéraux, les enlever momentanément du poêle et dévisser les vis **(FIG.8-RÉF.2)** qui tiennent fixé le poêle à la palette;
4) Monter les 4 pieds réglables **(FIG.8-RÉF.3)** (que pour les modèles LUNA);
5) Avec quatre opérateurs positionnés respectivement aux quatre côtés, le soulever manuellement le faisant descendre avec prudence de la palette **(FIG.8-RÉF.4)**;
6) Positionner le poêle dans le lieu d'installation et d'emploi.
7) Repositionner les panneaux latéraux et fixer les vis;

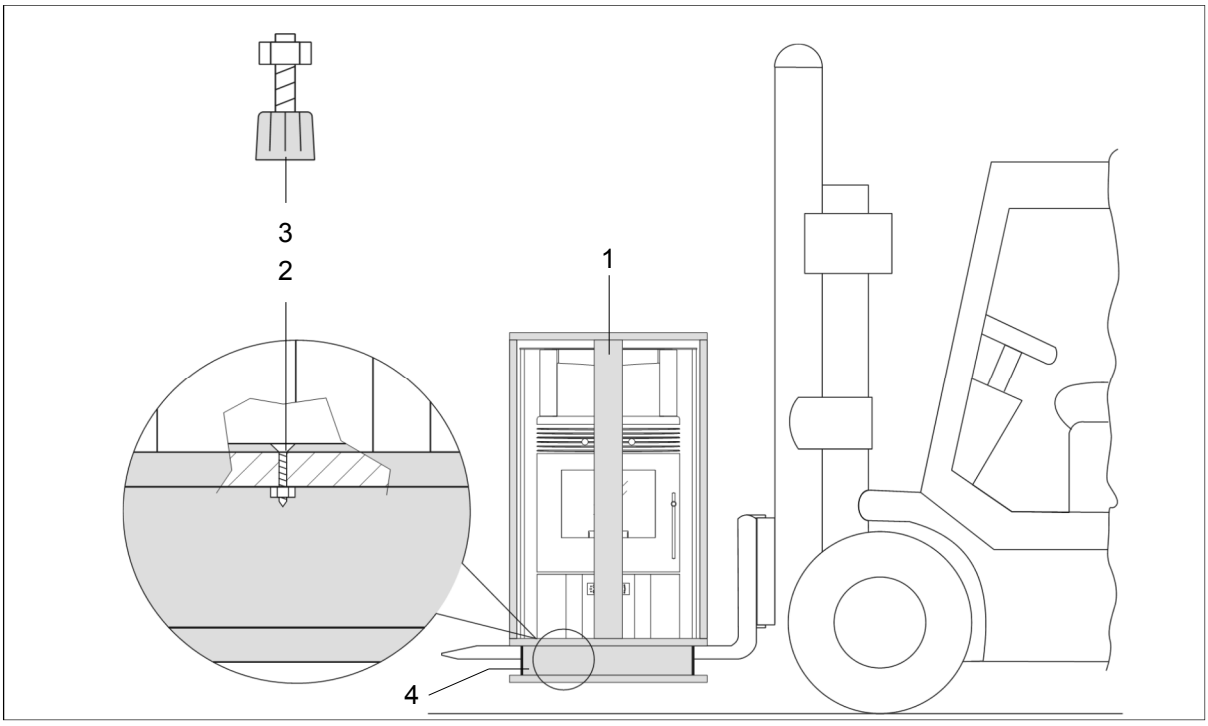


FIG.8 *(Soulèvement de l'emballage avec chariot élévateur)*

5.1- POSITIONNEMENT

Le positionnement du poêle doit être effectué sur le lieu d'installation et d'emploi en conformité à ce qui est indiqué au **par.3.5.**

Les mesures minimum de positionnement indiquées sur la **FIG.9** doivent être respectées.

5.2– RACCORDEMENT DU TUBE D'ASPIRATION AIR ET DU TUBE D'ÉVACUATION DES GAZ COMBUSTION

TOUTES LES OPÉRATIONS DE RACCORDEMENT OU CONSTRUCTION DU CONDUIT D'ÉVACUATION FUMÉES ET D'ASPIRATION DE L'AIR COMBURANT, DOIVENT ÊTRE FAITES UNIQUEMENT PAR TECHNICIEN AUTORISÉ SELON LES NORMES DE LOI EN VIGUEUR.

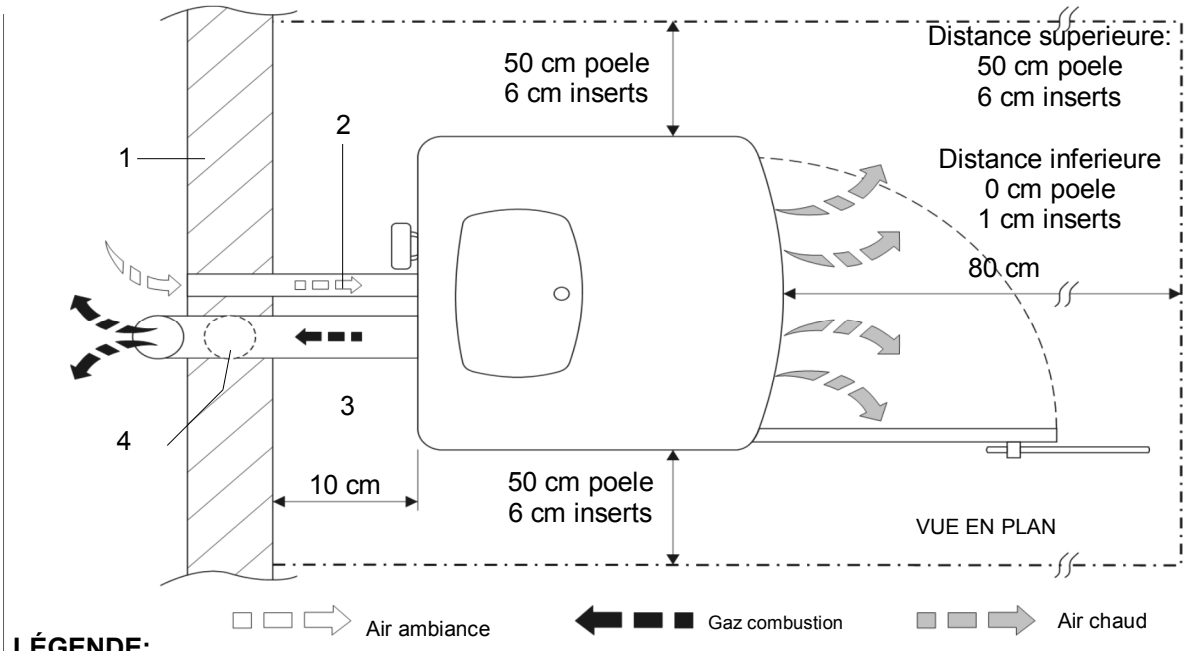
INSTRUCTIONS

INSTALLER À L'EXTRÉMITÉ EXTERNE DES TUBES D'ASPIRATION AIR ET ÉVACUATION DES GAZ COMBUSTION UNE GRILLE QUI PERMETTE EXCLUSIVEMENT LE PASSAGE DE L'AIR ET DES GAZ MAIS NE RÉDUISANT PAS DE TOUTE FAÇON LA SECTION DES TUBES AU-DELÀ DE 10% D'EUX MÊMES.

SCELLER HERMÉTIQUEMENT ÉVENTUELS JOINTS DE TUBE ET LES BRANCHEMENTS SUR LE MUR ET SUR LE POÊLE POUR ÉVITER DES SORTIES DE GAZ COMBUSTION DANS L'AMBIANCE INTERNE.

LE TUBE D'ÉVACUATION DES GAZ DE COMBUSTION DOIT AVOIR UNE LONGUEUR DE FAÇON À REJOINDRE LE COMBLE DU TOIT DU LIEU D'INSTALLATION ET ÊTRE POURVU D'UN COLLECTEUR DE CONDENSATION INSPECTIONNABLE.

LE TUYAU QUI ASPIRE L'AIR COMBURANTE, NE DOIT PAS ASPIRER IN AUCUNE MANIERE LES GAZ DE COMBUSTION NE PERMETTRE AUCUNE INTROMISSION



LÉGENDE:

1) Mur **2)** Tube d'aspiration air ambiance (Ø 45 mm) **3)** Tube d'évacuation gaz combustion (Ø 80 mm) **4)** Conduit fumée

FIG.9 *(instructions pour l'installation)*

5.3- INTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION DES INSERTS

L'INSTALLATION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE EN TENANT COMPTE DES DISTANCES MINIMUM (SIX CENTIMÈTRES POUR LES CÔTÉS, PARTIE POSTÈRIEURE ET SUPÉRIEURE) ET DE FAÇON À NE POUVOIR PERMETTRE EN AUCUNE MANIÈRE L'ACCÈS AU POÊLE AUTREMENT QUE PAR LA PARTIE FRONTALE. CÂBLES ET SONDES NE DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES.

LA PARTIE POSTÉRIEURE ET SUPÉRIEURE DU POÊLE ONT BESOIN DE REFROIDISSEMENT. EN PHASE D'INSTALLATION, IL FAUDRA PRÉDISPOSER UN DÉBOUCHÉ D'AÉRATION AYANT UNE SECTION MINIMUM DE 30X30 CENTIMÈTRES POUR CHAQUE CÔTÉ.

1) Relier le boitier de fumée **(RÉF.1)** au support sur la dima **(RÉF.2)** en s'assurant qu'il soit dans l'axe du tube d'évacuation des gaz de combustion **(RÉF.3)**;

2) Fixer la plaque de support **(RÉF.4)**

3) Insérer la dima **(RÉF.5)** sur la base de la cheminée et la fixer avec vis et chevilles appropriées **(RÉF.6)**;

N.B. LA BASE DE LA CHEMINÉE DOIT ÊTRE PARFAITEMENT PLANE.

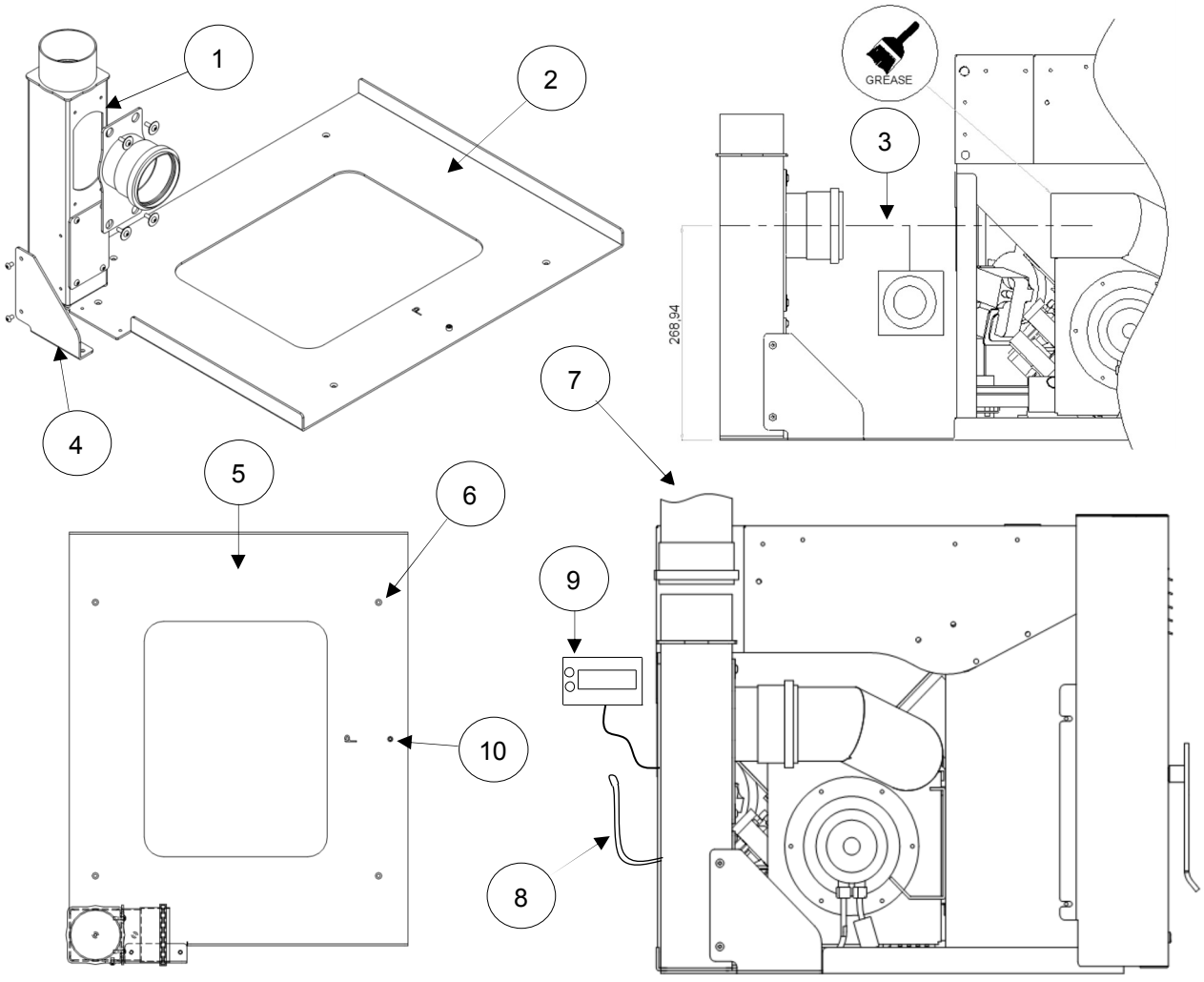


FIG.10 (instructions pour l'installation)

4) Installer le tube d'évacuation des gaz de combustion **(RÉF.7) (v. par.5.2)**;

5) Installer et fixer le tube d'aspiration air , diamètre 45 mm au tube d'aspiration du poêle correspondant**(v. par.5.2)**;

6) Graisser avec un pinceau approprié de **"Gras cuivré"** (ou gras équivalent, approprié aux températures hautes) le tube d'évacuation des gaz de combustion sur le poêle;

N.B. LE GRAISSAGE DU TUBE D'ÉVACUATION DES GAZ COMBUSTION FACILITE L'EXTRACTION DU POÊLE DE LA CHEMINÉE PENDANT LA MANUTENTION EXTRAORDINAIRE.

7) Positionner la "Sonde ambiance" **(RÉF.8)** dans une position appropriée (elle ne doit pas être conditionnée par la chaleur produite par le poêle).

8) Relier le panneau de commande et contrôle **(RÉF.8)** au câble de connexion sur la carte électronique et la prise d'alimentation électrique au réseau. Le câble ne doit pas être accessible à l'usager.

9) Fixer au mur avec les 4 vis en dotation le socle du panneau de contrôle, ensuite fixer le panneau de contrôle avec les trois vis correspondantes.

10) Déposer le poêle sur le socle de fixation et la pousser dans la cheminée avec précaution jusqu'à l'insérer dans le goujon d'arrêt approprié, hauteur 5 mm **(RÉF.10)**.

11) Inserts avec rails: à alla fin la installation, il faut taxativement avvisser la vis de blocage au fin de interdire la sorite de l'appareil pendant le fonctionnement **(FIG.11)**

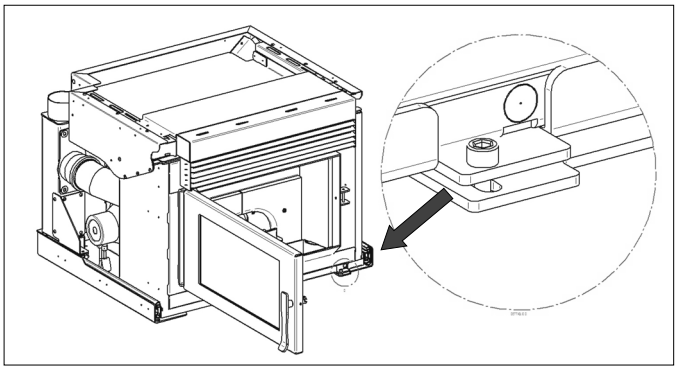


FIG.11 (istruzioni per l'installazione)

5.4- CONNEXION ÉLECTRIQUE

LA CONNEXION AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, DOIT OBLIGLATOIREMENT ÊTRE EFFECTUÈE QUE ET SEULEMENT QUAND TOUTES LES OPÉRATIONS D'INSTALLATION ET D'ASSEMBLAGE DE L'APPAREIL SONT TERMINÉES.

LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION AUQUEL EST RELIÉ LE POÊLE DOIT REMPLIR LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES INDIQUÉES TAB.2, DONC LA SECTION DES CÂBLES ET L'INTERRUPTEUR DE LIGNE DOIVENT OPPORTUNÉMENT AVOIR LES DIMENSIONS POUR UN PASSAGE DE COURANT CORRESPONDANT À LA PUISSANCE INSTALLÉE.

LE CLIENT DOIT GARANTIR QUE LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION ET L'INSTALLATION DE MISE À TERRE RÉPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES ET PRÉVUES PAR LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION DU POÊLE.

IL EST OBLIGATOIRE D'INSTALLER AU DÉPART DE LA LIGNE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE UN DISPOSITIF APPROPRIÉ DE SECTIONNEMENT BIPOLAIRE AVEC DISTANCE ENTRE LES CONTACTS D'AU MOINS 3 MM, AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE DE 30 MICROAMPÈRES COORDINÉ À L'INSTALLATION DE MISE À TERRE.

N'IMPORTE QUEL TYPE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE UTILISÉ POUR LA CONNEXION DOIT ÊTRE APPROPRIÉ À L'EMPLOI, MARQUAGE "CE" SI SOUMIS À LA DIRECTIVE BASSE TENSION 2006/95/CE ET CONFORME AUX QUALITÉS REQUISES PAR LES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION DU PAYS.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÈ POUR DOMMAGES / ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT DU POÊLE CAUSÉS PAR CHUTE DE TENSION ÉLECTRIQUE AU-DELÀ DES TOLÉRANCES PRÉVUES PAR LE BUREAU DISTRIBUTEUR (TENSION ± 10% -FRÉQUENCE ± 2%).

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS DÉCRITES AU-DESSUS PEUT CAUSER DES DEGÂTS IRRÉPARABLES À L'APPAREIL ÉLECTRIQUE DU POÊLE ET PAR CONSÉQUENT LA DÉCADANCE DE LA GARANTIE.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILTÉ POUR ÉVENTUELS DOMMAGES PROVOQUÉS À PERSONNES ET CHOSES DÛS À LA CONNEXION ÉRRONÉE ÉLECTRIQUE DU POÊLE.

TOUTES LES LOIS LOCALES ET NATIONALES ET LES NORMES EUROPÉENNES DOIVENT ÊTRE REMPLIES POUR L'INSTALLATION ET L'EMPLOI DE L'APPAREIL

5.5- INSTALLATION CANALISATION

CONNEXION DES TUYAUX

L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DU SYSTÈME DE CANALISATION DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE PAR LE TECHNICIEN QUALIFIÉ DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ.

LES TUYAUX, LES RACCORDS, LES GAINES DE FIXAGE, LES GRILLES ET TOUT AUTRE MATÉRIEL EMPLOYÉ POUR L'INSTALLATION DOIVENT ÊTRE NEUFS, APPROPRIÉS ET CONFORMES À L'EMPLOI.

AVANT D'EFFECTUER N'IMPORTE QUEL TYPE D'INTERVENTION DE MANUTENTION, IL EST OBLIGATOIRE DE DÉBRANCHER LA PRISE DE COURANT ÉLECTRIQUE ET D'ATTENDRE LE REFROIDISSMENT DU POÊLE.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE SUBSTITUER N'IMPORTE QUEL COMPOSANT DU POÊLE AVEC DU MATERIEL DE RECHANGE QUI NE SOIT PAS D'ORIGINE.

VÉRIFIER TOUS LES CONTRÔLES INDIQUÉS AU PARAGRAPHE 5.4 PRÉCÉDENT.

LE CONDUIT DE LA CANALISATION, DEVRA ÊTRE LE PLUS POSSIBLE LINÉAIRE AFIN D'ÉVITER DES PERTES DE CHARGE DANS LE CONDUIT.

1) Contrôler que le poêle soit éteint et froid.

2) Enlever l'alimentation électrique au poêle **(v. par.2.2.2)**;

3) Enlever le panneau gauche du poêle (absent pour le modèle PIANO)

4) Connecter un tuyau flexible diamètre 80 mm à la sortie de la canalisation **(RÉF.1)** l'assurant avec une gaine métallique **(FIG.14-RÉF.2)** faire sortir le tube jusqu'à l'extérieur du poêle.**(RÉF.3)**

Continuer jusqu'au lieu à réchauffer avec des tuyaux rigides (ou flexibles à interne lisse) **isolés (**max 8 mètres), en assurant la connexion par moyen de gaines élastiques réglables ou par d'autres moyens similaires **(RÉF.4)**

CONNEXION ÉLECTRIQUE

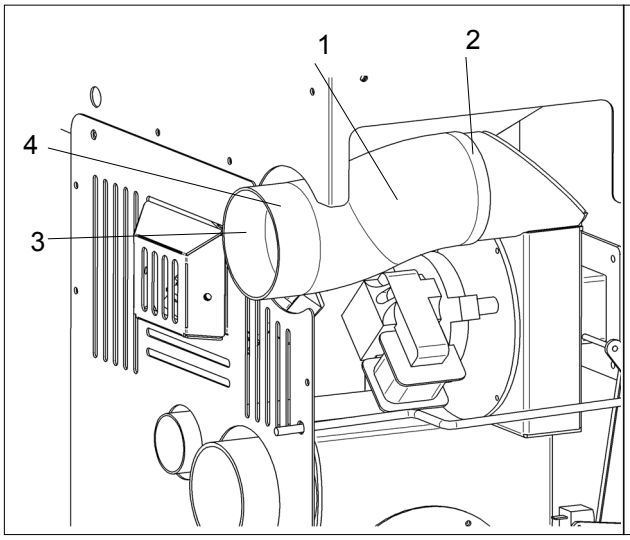
1 - Relier un câble à double isolation ayant une section 2x1 mm2 aux câbles déjà prédisposés dans l'installation électrique de la canalisation. Dit câble devra avoir une longueur opportune pour arriver au régulateur qui sera mis en position éloignée du poêle et selon les normes de loi en vigueur.

2 - Faire passer le câble à travers le presse-câble mis à côté de la prise d'alimentation du poêle et le serrer opportunément de façon qu'il ne bouge pas.

3 - Fixer le régulateur à une paroi fixe **(FIG.13**)

4 - Relier les câbles du régulateur au câble prédit.

5 - Repositionner le panneau du poêle.



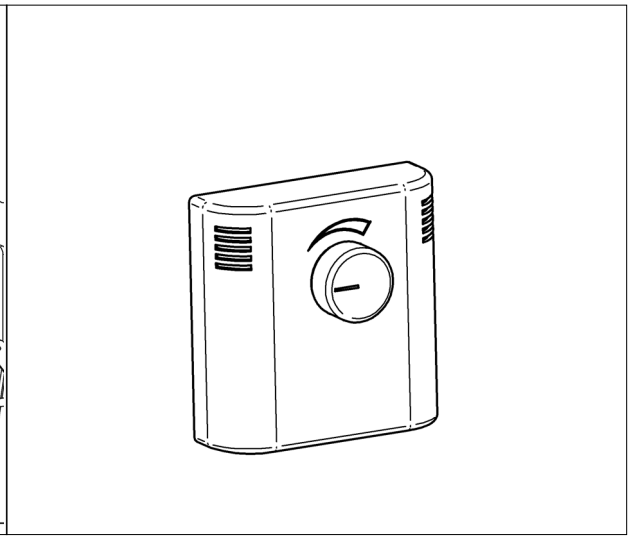


FIG.12 (instructions pour l'installation de la CANALISATION) FIG.13 (RÉGULATEUR DE LA CANALISATION)

IL EST OBLIGATOIRE DE REMONTER CORRECTEMENT LES ACCESSOIRES DÉMONTÉS.

5.6- MAGASINAGE

Au cas où le poêle, pour différentes raisons, ne puisse être installé au moment de la livraison et doive rester emmagasiné pour quelque temps, il sera nécessaire de le mettre dans un lieu sûr et éloigné de la portée des enfants avec un grade de température et d'humidité approprié et de plus le protéger de la poussière .

5.7- AUTRE PRESCRIPTIONS

Au cas où l'appareil soit installé dans des lieux où seraient installés d'autres systèmes de chauffage, vérifier qu'il y ait une bonne aération du local et que la chaleur de l'un ne puisse endommager l'autre appareil.

5.8- TIRAGE ADVERSE ET CONGÉLATION

Les produits équipés avec le système DARWIN, ne rencontrent particulièrement pas de problèmes relatifs au tirage, alors que le mauvais tirage pourrait causer l'arret de l'appareil.

En cas d'utilisation dans des lieux avec température inférieure à 0°C, tous les modèles pourraient présenter quelques anomalies dans la visualisation du display. Il n'y a pas d'autres types de problèmes .

6.1- DIRECTIVES ET NORMES DE RÉFÉRENCE

Le poêle en question a été projeté et réalisé en tenant compte des évaluations obtenues d'une analyse de risques approfondie. Cette analyse correspond, compte tenu de la situation actuelle de la technique, aux objectifs préfixés comme qualités requises et essentielles de sécurité et de santé, prévues par les Directives Européennes. Les Directives Européennes et les normes (EN) auxquelles on se réfère sont indiquées de suite sur la **TAB.8**

RÉFÉRENCE	DÉNOMINATION/PAYS D'APPLICATION
EN 14785	EUROPE
Ecodesign	EUROPE
BImSchV	ALLEMAGNE
OIAt (LRV)	SUISSE
FLAMME VERTE	FRANCIE

TAB.8 *(*Directives et normes de référence *)*

6.2- SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ADOPTÉS

1) GRILLE DE PROTECTION

C'est une protection fixe constituée par un réseau métallique carré avec maille(dimens. 45 x 45 mm), fixée solidement au châssis à l'intérieur du réservoir pellets et à une distance de 260 mm de la zone dangereuse (vis sans fin). Elle sert à empêcher le contact accidentel des arts supérieurs avec les organes en mouvement.

2) PRESSOSTAT

C'est un dispositif installé à l'intérieur du poêle. Il sert à révéler la dépression dans le tube d'évacuation des gaz de combustion et au cas où, à cause d'éventuelles obstructions, sa valeur est différente de celle préalablement tarée par le fabricant, il éteint le poêle.

3) SONDES TEMPÉRATURE

Elles sont installées à l'intérieur du poêle. Elles servent à relever les températures de la pièce, de l'air chaud produit et des gaz de combustion et à signaler d'éventuelles anomalies (es. surchauffe ment, température trop élevée, etc...) au système de commande et contrôle électronique qui veillera à garantir le fonctionnement ou l'extinction correcte du poêle.

4) POIGNÉE PORTE DU FOYER

C'est une poignée en acier installée sur la porte du foyer pourvue d'une fermeture de sécurité qui oblige l'opérateur autorisé (utilisateur) à accomplir un mouvement manuel ample pour ouvrir/fermer la porte afin d'éviter l'ouverture par contact accidentel.

5) INTERRUPTEUR THERMIQUE

L'interrupteur thermique, s'interpose dans la connexion électrique entre le moteur de chargement du pellet et la carte électronique. En cas de surchauffe, il coupe le courrant obligeant l'arrêt de l'appareil.

N.B. SI PENDANT LE FONCTIONNEMENT DU POÊLE S'OUVRE ACCIDENTALEMENT LA PORTE DU FOYER, EN QUELQUES MINUTES LA FLAMME ET LE POÊLE S'ÉTEIGNENT.

6.3- RISQUES PROBABLES

IL EST INTERDIT DE MODIFIER, D'EXCLURE, D'ENLEVER, ET/OU DE SUBSTITUER TOUT DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PRÉSENT DANS LE POÊLE.

IL EST OBLIGATOIRE DE SUBSTITUER RAPIDEMENT LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DÉFECTUEUX ET/OU ENDOMMAGÉS ET D'UTILISER EXCLUSIVEMENT RECHANGES D'ORIGINE.

IL EST OBLIGATOIRE DE DEMANDER L'INTERVENTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ POUR EXÉCUTER LA SUBSTITUTION DE N'IMPORTE QUEL DISPOSITIF DE SÉCURITÉ.

On informe les opérateurs autorisés, que bien que le fabricant ait adopté toutes les précautions possibles en ce qui concerne les technologies de construction pour obtenir un poêle sûr, il reste trois risques potentiels, décrits sur les **TAB. 9-10-11.**

RISQUE PROBABLE N. 1	**DANGER DE BRÛLURES PAR CONTACT ACCIDENTEL AVEC LA VITRE, LA PORTE DU FOYER, LE TUBE D'ÉVACUATION DES GAZ DE COMBUSTION ET LA GRILLE DE SORTIE DE L'AIR CHAUD.**
FRÉQUENCE D'EXPOSITION	Moyenne et accidentelle. Il peut y avoir exposition si l'opérateur décide volontairement une action non-correcte, interdite et non prévisible raisonnablement.
IMPORTANCE DES DOMMAGES	Brûlures (normalement réversibles) ou brûlures (normalement irréversibles)
DISPOSITIONS ADOPTÉES	Signalisation de sécurité **(v. par.6.3)**. Accessoires à la demande: protection pour enfants - vitre porte foyer

TAB.9 *(Risque probable N. 1)*

RISQUE PROBABLE N. 2	**RISQUE DE BRÛLURES PAR CONTACT ACCIDENTEL À L'AIR CHAUD (90 °C ca.) PRODUIT PAR LE POÊLE.**
FRÉQUENCE D'EX POSITION	Basse et accidentelle. Il peut y avoir exposition si l'opérateur décide volontairement une action non-correcte, interdite et non prévisible raisonnablement restant devant le poêle à une distance proche.
IMPORTANCE DES DOMMAGES	Brûlures (normalement réversibles)
DISPOSITIONS ADOPTÉES	Signalisation de sécurité **(v. par.6.3)**.

TAB.10 *(Risque probable N. 2)*

RISQUE PROBABLE N. 3	**DANGER D'EMPLOI DE PELLETS COMPOSÉ DE COPEAUX DE BOIS PROVENANT DE DÉCHETS INDUSTRIELS CONTENANT COLLES, VERNIS, FORMALDÉHYDE, ETC... SI BRÛLÉ PRODUIT GAZ TRÈS NOCIFS ET TOXIQUES PER L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT.**
FRÉQUENCE D'EXPOSITION	Basse et accidentelle. Il peut y avoir exposition si l'opérateur décide volontairement une action non-correcte, interdite et non prévisible raisonnablement employant les pellets indiqués ci-dessus au lieu de ceux constitués de bois (sans vernis et colles) **(v. par.3.7)**.
IMPORTANCE DES DOMMAGES	Émissions très nocives et toxiques (normalement irréversibles).
DISPOSITIONS ADOPTÉES	Signalisation de sécurité **(v. par.6.3)**.

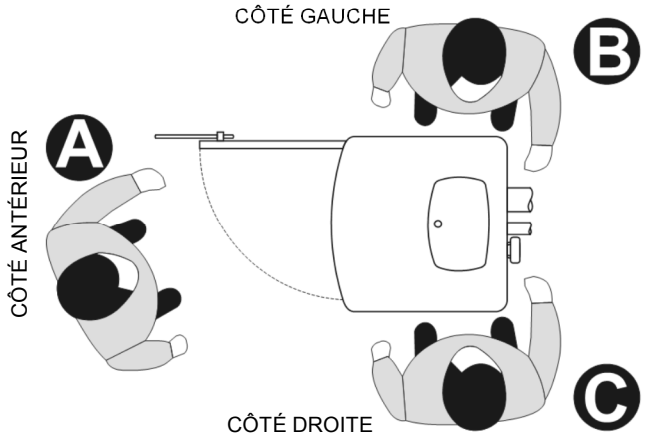
TAB.11 *(Risque probable N. 3)*

7.1- POSTES OCCUPÉS PAR LES OPÉRATEURS AUTORISÉS

Les opérateurs autorisés selon le type d'intervention manuel requis, doivent occuper exclusivement les postes indiqués sur la **FIG.14**.

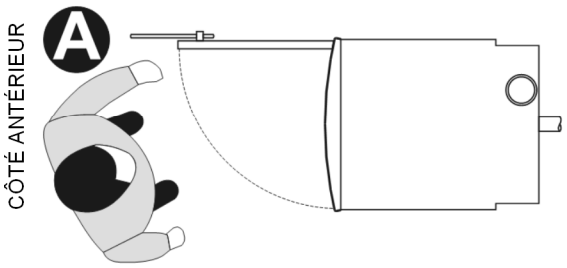
LES OPÉRATEURS AUTORISÉS SELON LES POSTES OCCUPÉS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ET EXCLUSIVEMENT EXÉCUTER LES INTERVENTIONS MANUELLES DÉCRITES AUX PARAGRAPHES CORRESPONDANTS.

TOUS LES MODÈLES (sauf MOD. MOD. GAIO, PIANO, IRORI)



VUE EN PLAN

MOD. MOD. GAIO, PIANO, IRORI

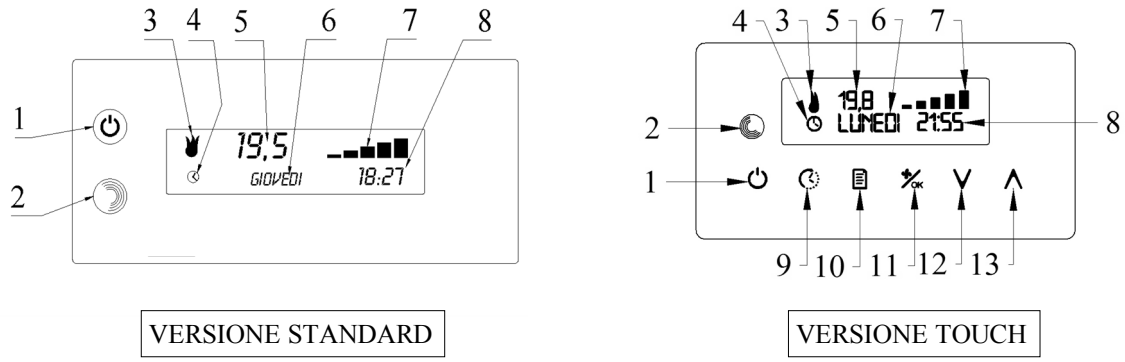


VUE EN PLAN

OPÉRATEURS AUTORISÉS	PLACE	DESCRIPTION INTERVENTION
	TOUS	Pour effectuer toutes les opérations de transport et de manipulation de l'emballage et du poêle **v. chap.4)**.
	TOUS	Pour effectuer l'installation et la mise en service du poêle et les interventions de manutention requis, avec l'accord préalable du responsable de la sécurité (au cas où le poêle soit employé dans un lieu de travail).
	A	Debout sur le côté antérieur du poêle pour exécuter: **1)** L'imposition des paramètres de travail sur le panneau de commande et contrôle; **2)** Le vide des cendres et l'éventuel nettoyage ; **3)** Que pour les MOD. GAIO, PIANO e IRORI: chargement pellets.
	B	Debout sur le côté gauche du poêle pour exécuter: **1)** Le chargement manuel des pellets dans le réservoir; **2)** Le vide des cendres du collecteur de condensation inspectionnable situé sur le conduit d'évacuation des gaz de combustion.
	C	Debout sur le côté droite du poêle pour exécuter: **1)** La connexion de la prise au réseau électrique d'alimentation; **2)** Que pour les mod. TONDO, TONDO PLUS, DUETTO 6, DUETTO 9, ALASKA, ALASKA GLASS. FIAMMA, l'imposition des paramètres de travail sur le panneau de commande et contrôle;

FIG.14 *(Postes occupés par les opérateurs autorisés)*

7.2- PANNEAU DE COMMANDE



VERSIONE STANDARD | VERSIONE TOUCH

RÉF.	DÉNOMINATION	FONCTION
1	Touche **"ON-OFF"**	Appuyée, elle allume ou éteint le poêle **(elle ne doit absolument pas être appuyée en même temps que d'autres touches de la télécommande)**
2	Récepteur infrarouge	Il reçoit les commandes transmises par la télécommande.
3	Icône feu allumé	Elle indique la situation de fonctionnement du poêle.
4	Mode de fonctionnement	Elle indique la façon de fonctionnement Manuelle/Timer/autoOff.
5	Température	Elle indique la température de la pièce.
6	Jour actuel	Elle visualise le jour courant.
7	Puissance brûleur	Elle indique la situation de puissance du brûleur.
8	Horaire actuel	Elle visualise l'heure en cours.
9	Touche timer	Elle permet de selectionner l'emploi manuel, temporisé par le timer ou selon une activation précédente. **(v. par.7.8)**.
10	Touche info	Elle permet de faire des réglages avancés
11	Touche ventilation/OK	Elle permet le réglage de la vitesse de la ventilation. **(v. par.7.6.1)**. Elle a d'autres fonctions en modalité de programmation.
12	Touche **"-"**	Elle diminue la température requise au poêle. En phase de réglages, elle sert à réduire les données.
13	Touche **"+"**	Elle augmente la température requise au poêle. En phase de réglages, elle sert à donner à augmenter les données.

INSTRUCTIONS

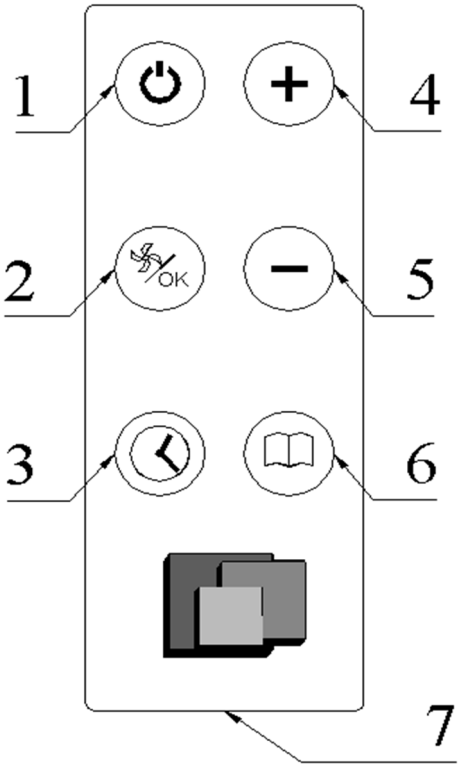
À L'INTÉRIEUR DU PANNEAU SE TROUVE UNE BATTERIE AU LITHIUM QUI ASSURE LA GARDE EN MÉMOIRE DES PROGRAMMES POUR AU MOINS 5 ANS, SA SUBSTITUTION DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

ATTENTION! LES BATTERIES SONT TRÈS POLLUANTES.
IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE LES JETER DANS L'ENVIRONNEMENT.

FIG.15 *(Panneau de commande)*

7.2.1- TÉLÉCOMMANDE À INFRAROUGES

Sur la **FIG.17** est indiquée la télécommande fournie en dotation avec le poêle.



INSTRUCTIONS

GARDER LA TÉLÉCOMMANDE HORS PORTÉE DES ENFANTS ET LA CONSERVER DANS UN LIEU SÛR.

LA TÉLÉCOMMANDE A UN RAYON D'ACTION UTILE DE 1O ÷ 15 m DU PANNEAU DE COMMANDE ET CONTRÔLE.

DIRIGER LA TÉLÉCOMMANDE VERS LE RÉCEPTEUR DU PANNEAU DE COMMANDE ET CONTRÔLE EN S'ASSURANT QUE LE FAISCEAU NE SOIT PAS INTERROMPU PAR DES OBSTACLES.

UNE DIMINUTION DE LA PORTÉE DU RAYON D'ACTION PEUT ÊTRE PROVOQUÉE PAR LA BATTERIE QUI EST EN TRAIN DE SE DÉCHARGER(ÉVENTUELLEMENT LA CHANGER).

ATTENTION! LES BATTERIES SONT TRÈS POLLUANTES. IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE LES JETER DANS L'ENVIRONNE-

RÉF.	DÉNOMINATION	FONCTION
1	Touche **"ON-OFF"**	Appuyée la première fois, elle allume le poêle en modalité manuelle ; Appuyée la seconde fois, elle éteint le poêle. **(v. par.7.6)**. En modalité de programmation, elle sort de telle position.
2	Touche ventilation/OK	Elle permet le réglage de la vitesse de la ventilation. **(v. par.7.6.1)**. Elle a d'autres fonctions en modalité de programmation.
3	Touche timer	Elle permet de selectionner l'emploi manuel, temporisé par le timer ou selon une activation précédente. **(v. par.7.8)**.
4	Touche **"+"**	Elle augmente la température requise au poêle. En phase de réglages, elle sert à donner à augmenter les données.
5	Touche **"-"**	Elle diminue la température requise au poêle. En phase de réglages, elle sert à réduire les données.
6	Touche info	Elle permet de faire des réglages avancés
7	Endroit pile	Endroit batterie d'alimentation. (CR2025).

FIG.16 *(Télécommande à infrarouges-)*

7.3- CONTRÔLES AVANT L'ALLUMAGE

AVANT D'EFFECTUER L'ALLUMAGE DU POÊLE, LES OPÉRATEURS AUTORISÉS DOIVENT OBLIGATOIREMENT EFFECTUER LES CONTRÔLES INDIQUÉS SUR LA TAB.12.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'ALLUMER LE POÊLE SI L'ON APERÇOIT DES DÉGÂTS ET/ OU ANOMALIES. SI NÉCESSAIRE DEMANDER L'INTERVENTION DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ (SI LE POÊLE EST UTILISÉ DANS UN LIEU DE TRAVAIL AVERTIR LE RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ.

IL EST OBLIGATOIRE DE PORTER DES SYSTÈMES DE PROTECTION THERMIQUE AU CAS OÙ IL FAUDRAIT TOUCHER DES PARTIES CHAUDES OU PARTIELLEMENT CHAUDES DE L'APPAREIL.

AVANT D'EFFECTUER L'ALLUMAGE DU POÊLE APRÈS UNE PÉRIODE DE ARRÊT PROLONGÉ, VÉRIFIER L'ABSENCE DE OBSTRUCTION

1	S'ASSURER QUE LE POÊLE SE TROUVE DANS UNE SITUATION "POÊLE ÉTEINT" (V. PAR.2.2.2), QU'IL SOIT INTÈGRE ET QUE TOUS SES ACCESSOIRES SOIENT CORRECTEMENT MONTÉS.
2	CONTRÔLER QUE LA MANUTENTION ORDINAIRE A ÉTÉ RÉGULIÉREMENT FAITE APRÈS LA DERNIÈRE EXTINCTION DU POÊLE (V. PAR.9.1).
3	S'ASSURER QUE LA PORTE DU FOYER SOIT FERMÉE.
4	S'ASSURER QU'IL N'Y AIT PAS DE MATÉRIAUX INFLAMMABLES À CÔTÉ DU POÊLE.
5	S'ASSURER QU'IL N'Y AIT PAS D'OBJETS QUI PUISSENT OBSTRUER LA SORTIE D'AIR CHAUD PRODUIT DEVANT LE POÊLE.
6	S'ASSURER D'AVOIR CHARGÉ LES PELLETS DANS LE RÉSERVOIR (V. PAR.7.4).
7	S'ASSURER D'AVOIR LU ET COMPRIS CE MANUEL DANS SA TOTALITÉ.

TAB.12 *(Contrôles avant l'allumage)*

7.4- CHARGEMENT DES PELLETS DANS LE RÉSERVOIR

IL EST OBLIGATOIRE D'EMPLOYER EXCLUSIVEMENT LE TYPE DE PELLETS INDIQUÉS AU PAR.3.7. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES À PERSONNES, ANIMAUX ET OBJETS, PROVOQUÉS PAR L'EMPLOI DE PRODUITS DIFFÉRENTS.

IL EST OBLIGATOIRE DE MAINTENIR LA RÉSERVE ET LE STOCKAGE DES PELLETS ÉLOIGNÉS DU POÊLE ET DE TOUTES LES PARTIES CHAUDES.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'INTRODUIRE N'IMPORTE QUEL OBJET, (SAUF PELLETS DE BOIS) À L'INTÉRIEUR DU RÉSERVOIR À PELLETS: IL EXISTE LE DANGER D'ENTRER EN CONTACT ACCIDENTEL AVEC DES ORGANES EN MOUVEMENT (V.PAR DA 6.1 A 6.3).

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT D'INTRODUIRE N'IMPORTE QUEL OBJET À L'INTÉRIEUR DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION OU DE TENTER D'ALLUMER LE POÊLE HORS DES INDICATIONS INDIQUÉES DANS CE MANUEL.

IL EST OBLIGATOIRE D'ENDOSSER DES SYSTÈMES DE PROTECTION THERMIQUE AU CAS OÙ IL FAUDRAIT TOUCHER DES PARTIES CHAUDES OU PARTIELLEMENT CHAUDES DE L'APPAREIL.

Le chargement manuel des pellets peut être effectué quand le poêle est en fonction; toutefois, il faut faire attention à ce qui est indiqué aux par. de 6.1 à 6.3.

Pendant les premières semaines d'utilisation du poêle, le réservoir des pellets pourrait ne pas se vider complètement à cause de la friction avec le vernis. Tel phénomène sera éliminé au cours de son emploi et fait partie du fonctionnement correct du poêle.

DU POSTE B (v. par.7.1)

1) Soulever le couvercle chargement pellets **(FIG.2/3/4/5/7-Rif.9)**, que pour le MOD. PIANO, GAIO, IRORI extraire le tiroir chargement pellets **(FIG.6-RÉF.24)**;

2) Introduire la quantité désirée des pellets dans le réservoir **(v. contenance du réservoir par.3.4)**;

3) Fermer le couvercle ou le tiroir chargement pellets.

7.5 - MISE EN SERVICE DU POÊLE (PREMIER ALLUMAGE)

LA MISE EN SERVICE DU POÊLE DOIT ÊTRE EXÉCUTÈE PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ PAR LE FABRICANT OU PAR LE REVENDEUR AUTORISÉ.

Le poêle doit fonctionner alla max. puissance pour une paire d'heure, imposant la température de chauffage à 35 °C, avec les fenêtres du local ouvertes.

On recommande de ne pas interrompre cette phase et de ne pas toucher le poêle.

Le premier allumage demande un temps plutôt long, dû au fait que les conduites d'alimentation des pellets doivent se remplir.

Au cas où le Display LCD mette en évidence le signal d'erreur "**E02" (Allumage non réussi - v. par.8.1)** , il est nécessaire d'appuyer à nouveau la touche **"ON-OFF"**.

L'opération terminée, laisser ultérieurement aérer le local.

7.6 – ALLUMAGE "MANUEL" DU POÊLE

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.3.

1) Relier la prise du câble d'alimentation électrique alla prise du réseau;

2) Du télécommande à infrarouges **(FIG.16)** ou du panneau touch **(FIG.15)**, établir la température de chauffage désirée par les touches **"+"** e **"-"**.

Obtenue la sélection, après quelque sec. apparaîtra sur le display LCD la température du local;

N.B. LA DERNIÈRE TEMPÈRATURE ÉTABLIE RESTE EN MÉMOIRE POUR L'ALLUMAGE SUIVANT, QUE CE SOIT MANUEL OU AUTOMATIQUE.

3) Appuyer la touche**"ON-OFF**;

4) Régler la vitesse du convecteur (ventilation d'aération) comme décrit au par. suivant.

7.6.1- RÉGLAGE DE LA VITESSE DU CONVECTEUR (VENTILATEUR D' AÉRATION)

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.3.

La vitesse du convecteur (ventilateur d'aération) qui effectue l'envoi de l'air chaud produit, est proportionnelle à la température du poêle, et elle est contrôlée électroniquement.

Toutefois, il est possible d'en régler le flux à travers la télécommande ou du panneau touch. Appuyer la touche contrôle de la ventilation, puis avec les touches "+" e "-", sélectionner la vitesse de la ventilation désirée.

7.6.2– EXTINCTION « MANUELLE »DU POÊLE

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.3.

Du panneau de commande et contrôle relatif au propre modèle de poêle ou télécommande à infrarouges, appuyer la touche **"ON-OFF"**: le poêle commencera la phase d'extinction.

7.7- ALLUMAGE ET EXTINCTION "TEMPORISÉ" DU POÊLE

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.3.

1) Pour programmer les allumages "temporisés", appuyer la touche info**.**

2) Avec la touche "-"**,** déplacer le sélecteur sur "thermostat", puis appuyer touche "OK".

3) Apparaitra écrit "LUNDI-DIMANCHE" (bloc de jours de lundi à dimanche y compris), où il sera possible de programmer un horaire d'allumage et d'extinction commun.

4) Faire déplacer avec la touche "+" les blocs successifs ou jours singuliers, jusqu'à trouver les jours né-

cessaires. On verra donc de suite LUNDI-SAMEDI, LUNDI-VENDREDI, SAMEDI-DIMANCHE, et chaque jour de la semaine.

5) Une fois trouvés les jours requis ou les blocs de jour requis, programmer les horaires d'allumage et d'extinction appuyant la touche "OK" et sélectionner les horaires désirés avec les touches "+" et "-" **.**

6) Appuyer la touche "info" pour quitter et confirmer la programmation ou la touche "horologe" pour passer à le prochaine étape.

7) Répéter l'opération du point 3, pour insérer d'autres horaires d'allumage "temporisé" (max 4 horaires par jour).

8) Quand les opérations de programmation sont terminées, appuyer la touche "ON-OFF" pour revenir au tableau indicateur initial.

N.B. UNE FOIS SORTIS DU TABLEAU DE PROGRAMMATION DES HORAIRES, NOTER QUE L'ON VERRA UN GRAPHYQUE QUI REPRÉSENTERA SCHÉMATIQUEMENT LES HORAIRES PROGRAMMÉS.

N.B. UNE FOIS REVENUS AU TABLEAU INDICATEUR INITIAL, NOTER CHE L'ICÔNE EN BAS À GAUCHE REPRÈSENTANT L'HORLOGE, SERA AUTOMATIQUEMENT PRÉSENTE, DE FAÇON À PERMETTRE D'AVOIR RAPIDEMENT LA POSSIBILITÉ D'EFFECTUER LES ALLUMAGES "TEMPORISÉS" PROGRAMMÉS. AU CAS OÙ ON NE DÉSIRE PAS ACTIVER LA PROGRAMMATION TEMPORISÉE, APPUYER LA TOUCHE "HORLOGE" JUSQU'À FAIRE DISPARAÎTRE LE SYMBOLE.

N.B. SUR LE TABLEAU D'AFFICHAGE DES JOURS, TENIR ÉCRASSÉE LA TOUCHE « INFO » POUR SUPPRIMER TOUS LES PROGRAMMATION

7.8- ACTIVATION DE LA CANALISATION (EN OPTION)

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.6.

LE CONDUIT DE LA CANALISATION POURRA VARIER SA PORTÉE ET PRESSION DE L'AIR EN FONCTION DE LA TEMPÉRATURE DU POÊLE ET DE LA LONGUEUR DU CONDUIT AJOUTÉ À LA CANALISATION.

LE SYSTÈME DE CANALISATION DE L'AIR CHAUD S'ACTIVE SEULEMENT QUAND LE POÊLE EST ALLUMÉ ET SUFFISAMENT CHAUD.

Le kit de la canalisation permettra de pouvoir activer un second envoi d'air chaud (env. le 30% de la puissance totale du poêle) dans un local éloigné (max 5 mètres) de l'endroit où est installé le poêle.

POUR MODÈLES LUNA, TONDO, TONDO PLUS, DUETTO, ALASKA, ALASKA GLASS, FIAMMA)

Pour actionner le dispositif, tirer la manette d'actionnement située sur la partie postérieure gauche du poêle

POUR LES MODELES PIANO, PIANO GLASS, GAIO, IRORI, COMPACT, ELEGANCE

- Du poste A (v. par.7.1)

Tourner la manette qui se trouve sur la partie frontale, remettant en position la manette, le système de canalisation s'arrête.

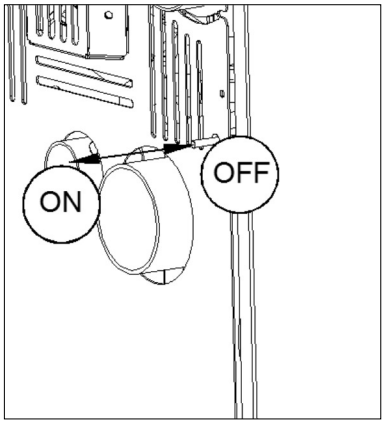


FIG.17
(Leverage de comande de la canalisation)

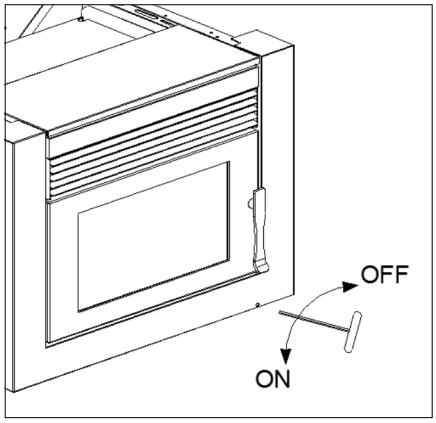


FIG.18
(Leverage de comande de la canalisation)

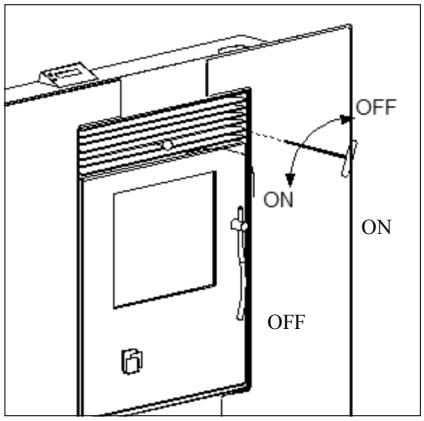


FIG.19
(Leverage de comande de la canalisation)

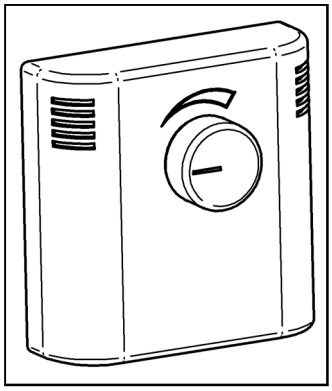


FIG.20
(Trimmer de regoulation de la canlisation)

RÉGLAGE DE LA VITESSE DE L'AIR

Tourner vers la droite le pommeau du régulateur pour faire augmenter la vitesse de l'air de la canalisation. Le tournant vers la gauche, l'envoi d'air diminuera.

7.9- FONCTIONS MENU DU SYSTÈME "DARWIN"

7.9.1-RÉGLAGES DU DISPLAY

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.3.

LORSQUE L'ON RENTRE DANS LE MENU DU TABLEAU DE COMMANDE, LE SYSTÈME SORT AUTOMATIQUEMENT SI ON N'EXÈCUTE AUCUNE COMMANDE EN UN MAX. DE CINQ SEC.

Le système "DARWIN", permet de pouvoir contrôler le contraste du display et sa luminosité.
Per accéder à telles fonctions, faire comme suit:

1) - Appuyer la touche "info", pour accéder au "sous-menu" .
2) - Appuyer de nouveau la touche "OK" pour accéder au "sous-menu" DISPLAY
3) - Appuyant les touches "**+**" e "**-**" , vous pourrez choisir entre les réglages de contraste, luminosité basse et luminosité haute.
4) - Pour accéder à ces phases, appuyer la touche "OK",
5) - En appuyant de nouveau sur la touche "OK", vous aurez la possibilité d'effectuer la variation, appuyant les touches "**+**" e "**-**".
6) - Confirmer les changement effectuée par la touche "OK"
7) - Pour sortir du menu, appuyer la touche "ON/OFF"**.**

7.9.2 - RÉGLAGES HEURE ET JOUR

LORSQUE L'ON RENTRE DANS LE MENU DU TABLEAU DE COMMANDE, LE SYSTÈME SORT AUTOMATIQUEMENT SI ON N'EXÈCUTE AUCUNE COMMANDE EN UN MAX. DE CINQ SEC.

Pour effectuer le réglage correct de l'heure et jour en cours, faire comme suit:

1) - Appuyer la touche "INFO" , pour accéder au "sous-menu" .
2) - Avec la touche "-", sélectionner la fonction "HORLOGE "
3) - Appuyer de nouveau la touche "OK" pour accéder au "sous-menu" HEURE/MINUTES/JOUR
4) - Se positionner avec les touches "**+**" et "**-**", sur le paramètre à régler.
5) - Pour accéder à ces phases, appuyer la touche "OK".
6) - En appuyant de nouveau sur la touche "OK", vous aurez la possibilité d'effectuer la variation, appuyant sur les touches "**+**" et **"-".**
7) - Confirmer les changement effectuée par la touche "OK"
8) - Pour sortir du menu, appuyer la touche "INFO"**.**

7.9.3 - PROGRAMMATION AUTO-EXTINCTION

LORSQUE L'ON RENTRE DANS LE MENU DU TABLEAU DE COMMANDE, LE SYSTÈME SORT AUTOMATIQUEMENT SI ON N'EXÈCUTE AUCUNE COMMANDE DANS UN MAX. DE CINQ SEC.

Le contrôle de la température, en cas d'installation dans de petits lieux ou particulièrement isolés thermiquement, pourrait être amélioré en programmant la fonction "AUTO ARRET". Cette fonction permet au poêle de s'éteindre automatiquement lorsque la pièce à réchauffer est arrivée à la température requise**.** Vous pourrez aussi décider avec la fonction "DELTA T" après combien de grades Celsius le poêle recommencera à chauffer.

PROGRAMMATION DE LA FONCTION AUTO-ARRET

1) - Appuyer la touche "INFO", pour accéder au "sous-menu" .

2) - Avec la touche "-", sélectionner fonction "AUTO ARRET".

3) - Appuyer de nouveau la touche "OK" pour accéder au "sous-menu"

4) - Se positionner avec les touches "**+**" ou "**-**", sur le paramètre **ETAT.**

5) - Pour accéder à ces phases, appuyer la touche "OK".

6) - En appuyant de nouveau sur la touche "OK", vous aurez la possibilité d'effectuer la variation, appuyant les touches "**+**" e "**-**".

7) - Pour sortir du menu, appuyer la touche "livre"**.**

REGOULATION «DELTA T»

1) - Appuyer la touche "INFO", pour accéder au "sous-menu"

2) - Avec la touche "**-**", sélectionner fonction "AUTO ARRET".

3) - Appuyer de nouveau la touche "OK" pour accéder au "sous-menu".

4) - Se positionner avec les touches "**+**" ou "**-**", sur le paramètre «**DELTA T».**

5) - Pour accéder à ces phases, appuyer la touche "OK".

6) - En appuyant de nouveau sur la touche "OK", vous aurez la possibilité d'effectuer la variation, appuyant les touches "**+**" e "**-**"**.**

7) - Pour sortir du menu, appuyer la touche "livre"**.**

LORSQUE L'ON RENTRE DANS LE MENU DU TABLEAU DE COMMANDE, LE SYSTÈME SORT AUTOMATIQUEMENT SI ON N'EXÈCUTE AUCUNE COMMANDE DANS UN MAX. DE CINQ SEC.

LES OPÉRATEURS AUTORISÉS À L'EMPLOI ET À LA MANUTENTION PEUVENT ALLUMER LE POÊLE, SEULEMENT APRÈS AVOIR OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉ LES CONTRÔLES DÉCRITS AU PAR.7.6.

PENDANT LA PHASE DE RESET, IL EST TRÉS IMPORTANT DE LAISSER LA PORTE DU FOYER OUVERTE ET DE NE TOUCHER AUCUNE COMMANDE.

7.9.4 - PROGRAMMATION RESET FLUX

Les modèles pourvus du système "DARWIN", permettent de pouvoir contrôler le flux correct d'air comburant à introduire pour la combustion, indépendamment du tirage de conduit de fumée.

Ce système a parfois besoin de faire une remise à zéro pour améliorer son fonctionnement.

Nous conseillons de faire cette opération simple une fois tous les deux/trois mois.

Pour effectuer la remise à zéro du tirage, faire comme suit:

EXÉCUTION DE L'OPÉRATION DE "REMISE À ZÉRO" DU TIRAGE

1) - Appuyer la touche "INFO", pour accéder au "sous-menu" .

2) - Avec la touche "**-"**, sélectionner la fonction " ZÉRO" .

3) - Appuyer la touche "OK" pour accéder à la fonction de reset. Sur le display apparaitra la phrase "OUVRIR LA PORTE ET APPUYER OK"

4) - Ouvrir complètement la porte du foyer et appuyer la touche "OK".

5) - Sur le display, apparaitront quelques sigles ou numéros. À la fin de l'opération, apparaitra la phrase "ZÉRO OK".

6) - Fermer la porte du foyer. À ce point, vous pourrez rallumer le poêle.

8.1- SIGLES D'ERREUR (ANOMALIES - CAUSES - REMÈDES)

Sur le **Display LCD** du panneau de commande et contrôle correspondant au propre modèle de poêle pourraient apparaitre les sigles d'erreur indiquées sur la **TAB.13**.

SIGLE	ANOMALIE	CAUSE	REMÈDE
E01	Extinction du feu pendant le fonctionnement normal.	1) Manque de pellets 2) Presénce de siure dans la reserve	1) Pourvoir au remplissage du réservoir pellets **(v. par.7.4)**. 2) Nettoyer la siure da la reserve du pellet 3) Contacter le centre d'assistance autorisé.
E02	Allumage non réussi.	1) Réservoir pellets vide; 2) Presénce de siure dans la réserve 3) Le creuset el le brasier sont sales ou positionnés non correctement; 4) Resistance de allumage cassé	1) Remplir le réservoir (v. par.7.4); 2) Nettoyer la siure da la réserve du pellet 3) Nettoyer le creuset et le brasier et les positionner correctement (v. par.9.2); 4) Contacter le centre d'assistance autorisé.
E03	Aspiration d'air insuffisant.	**1)** Porte du foyer ouverte; **2)** Tiroir cendres non positionné correctement; **3)** Tube d'évacuation des fumée ou aspiration sale.	**1)** Fermer la porte du foyer; **2)** Positionner correctement le tiroir cendres; **3)** Nettoyer le tube d'évacuation des fumée ou de aspiration **(v. par.9.3)**.
E04	Panne électrique	Sonde Tc1 deconnecté or cassé	  **IL EST OBLIGATOIRE DE CONTACTER LE FABRICANT OU LE REVENDEUR AUTORISÉ.** **IL EST INTERDIT D'EFFECTUER TOUTE SORTE D'INTERVENTION POUR RÉSOUDRE L'ANOMALIE.**
E05		Sonde Tc2 deconnecté or cassé	
E06		Erreur sincronisme de ligne	
E07		Erreur EEPROM	
E08		Erreur EEPROM	
E09		Senseur de pression deconnectè or cassé	
E10	Alimentation debranchè	Probleme technique	
BLO	Bloc total.	Les sondes de température relèvent une température anormale.	

AU CAS OÙ L'ERREUR SE RÉPÈTE SANS POSSIBILITÉ DE REMÈDE, CONTACTER LE CENTRE D'ASSISTANCE AUTORISÉ.

AU CAS OÙ IL Y AIT UNE ERREUR PROBABLE, MÊME EN CAS DE DOUTE, ÉTEINDRE LE POÊLE ET CONTACTER IMMÈDIATEMENT LE CENTRE D'ASSISTANCE.

EN SITUATION D'ÉVENTUEL FEU DANS LA CHEMINÉE, ÉTEINDRE LE POÊLE ET CONTACTER IMMÈDIATEMENT LE CENTRE D'ASSISTANCE.

TAB.13 *(anomalies - causes - remèdes)*

9.1- MANUTENTION ORDINAIRE

C'est l'ensemble des activités à effectuer pour maintenir les conditions d'emploi et de fonctionnement du poêle, par l'intermédiaire de plusieurs interventions (réglages, contrôles visuels, nettoyage, etc...) effectués par l'opérateur autorisé (utilisateur) à la fréquence établie indiquée de suite à la **TAB.14**.

AVANT D'EFFECTUER TOUT SORTE D'INTERVENTION DE MANUTENTION, IL EST OBLIGATOIRE DE DÉBRANCHER LE CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA PRISE DE RÉSEAU ET D'ATTENDRE LE REFROIDISSEMENT DU POÊLE.

NOUS CONSEILLONS L'EMPLOI DES DISPOSITIFS SUIVANTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (DPI): VÊTEMENTS ET GANTS POUR LA PROTECTION DE CORPS ET MAINS; PROTÈGE VOIES RESPIRATOIRES ET EVENTUELLEMENT CHAUSSURES POUR LA PROTECTION DES PIEDS.

IL EST OBLIGATOIRE D'ÉLIMINER LES CENDRES EN CONFORMITÉ À LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION.

IL EST OBLIGATOIRE DE REMONTER LES ACCESSOIRES DÉMONTÉS CORRECTEMENT.

TABLEAU RÉCAPITULATIF MANUTENTION ORDINAIRE		
FRÉQUENCE	**POINT D'INTERVENTION**	**TYPE D'INTERVENTION**
1 **CHAQUE JOUR OU QUAND NÉCESSAIRE.**	Gaine de tuyauterie	En gardant la porte du foyer fermée, tirer doucement plusieurs fois en avant et arrière le pommeau du râcleur
	Creuset, brasier et tiroir cendres	Ouvrir la porte du foyer et les retirer . Nettoyer avec un pinceau ou une brosse appropriés, le creuset et le brasier et vider le tiroir cendres. S'assurer que les trous du brasier soient ouverts. **Il est absolument interdit de "donner des coups" de tout genre au creuset et au brasier afin de ne pas les abîmer définitivement.**
	Chambre de combustion	Ouvrir la porte du foyer et la nettoyer avec un pinceau ou un aspirateur appropriés.
	Vitre porte du foyer	Le nettoyer avec un chiffon et produit appropriés. **Il est interdit d'employer des produits inflammables.**
	Extérieur poêle	Nettoyer avec un chiffon souple et sec.
	Câble d'alimentation électrique	Vérifier son état d'usure, le substituer éventuellement avec un neuf, fourni par le producteur.
30 **60** **TOUS 30 / 60 JOURS OU QUAND NÉCESSAIRE.**	Récolteur de condensation inspectionnable, installé sur tube d'évacuation	Le nettoyer d'éventuels résidus de cendres.

TAB.14 *(Tableau récapitulatif manutention ordinaire)*

9.2- MANUTENTION EXTRAORDINAIRE

C'est l'ensemble des activités à effectuer pour maintenir les conditions d'emploi et de fonctionnement du poêle, par l'intermédiaire de plusieurs interventions (réglages, substitutions, nettoyage, etc...) ;effectués exclusivement par le fabricant ou revendeur autorisé à la fréquence indiquée sur la **TAB.15,** ou en cas de panne ou d'usure.

AVANT D'EFFECTUER TOUT SORTE D'INTERVENTION DE MANUTENTION, IL EST OBLIGATOIRE DE DÉBRANCHER LE CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA PRISE DE RÉSEAU ET D'ATTENDRE LE REFROIDISSEMENT DU POÊLE.

POUR TOUTE SORTE D'INTERVENTION DE MANUTENTION EXTARORDINAIRE NON INDIQUÉE SUR LA TAB.15, IL EST OBLIGATOIRE DE DEMANDER L'INTERVENTION DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ.

NOUS CONSEILLONS L'EMPLOI DES DISPOSITIFS SUIVANTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (DPI): VÊTEMENTS ET GANTS POUR LA PROTECTION DE CORPS ET MAINS; PROTÈGE VOIES RESPIRATOIRES ET EVENTUELLEMENT CHAUSSURES POUR LA PROTECTION DES PIEDS.

IL EST OBLIGATOIRE D'ÉLIMINER LES CENDRES EN CONFORMITÉ À LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION.

IL EST OBLIGATOIRE DE REMONTER LES ACCESSOIRES DÉMONTÉS CORRECTEMENT.

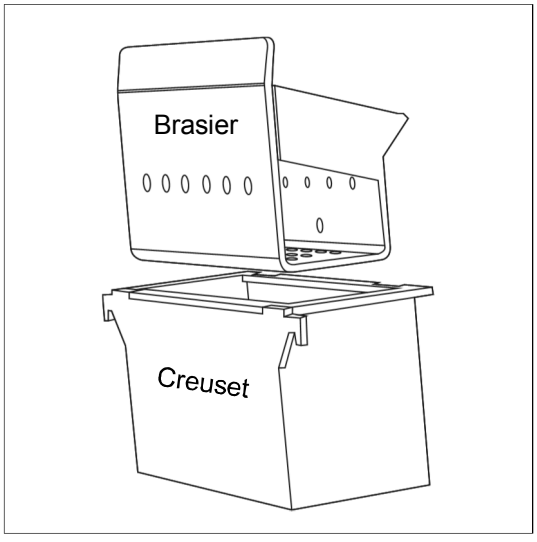


FIG.21 *(Creuset et brasier)*

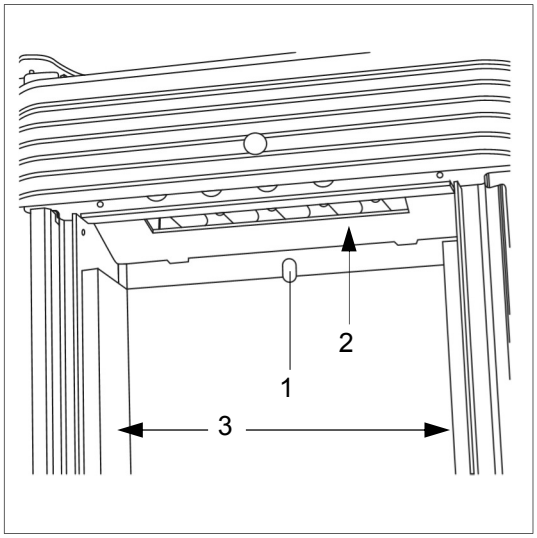


FIG.22 *(Intérieur chambre de combustion*

TABLEAU RÉCAPITULATIF MANUTENTION EXTRAORDINAIRE		
FRÉQUENCE	**POINT INTERVENTION**	**TYPE D'INTERVENTION**
 **TOUS LES 6 MOIS** **OU APRÈS** **1000 kg D PELLETS BRÛLÉS**	Chambre de combustion	**NETTOYAGE INTERNE:** **1)** Exécuter la manutention extraordinaire comme décrit au **par.9.1**; **2)** Ouvrir la porte du foyer et extraire le creuset, le brasier et le tiroir cendres **3)** Tourner la clavette qui retient le panneau réfractaire central et l'extraire avec prudence en même temps des deux panneaux latéraux, dans les mod. Piano, les paneaux sont fixé par une vis chacun. **4)** Enlever le brise-flamme en le faisant glisser d'abord vers la porte du foyer, en défiler la clavette de soutien et l'abaisser jusqu'à l'extraire, dans les mod. PIANO, GAIO, IRORI , les brise-flamme sont deux. **5)** Donner un produit "débloquant" approprié sur les vis qui retiennent le panneau supérieur et inférieur (que sur MOD. LUNA, TONDO, TONDO PLUS, DUETTO, ALASKA, ALASKA GLASS, FIAMMA) de la chambre de combustion. Attendre l'effet du produit, puis dévisser avec un outil adapté les vis et retirer les panneaux; **6)** Employant une brosse et un aspirateur appropriés, enlever les dépôts de cendres et éventuelles incrustations ; **7)** Remonter correctement en séquence tous les accessoires démontés en ayant soin d'huiler les vis de fixage des panneaux.
	Côté postérieur poêle	**NETTOYAGE INTERNE:** **(SAUF MOD. PIANO, IRORI e GAIO)** **1)** Dévisser les vis de fixage de la grille de protection et l'enlever; **2)** Employant un pinceau souple et un aspirateur appropriés, enlever les dépôts de cendres et éventuelles incrustations ; **3)** Remonter la grille. **(MOD. PIANO, IRORI e GAIO)** **1)** Soulever légèrement avec précaution le poêle jusqu'à le défiler de la cheville d'arrêt haute de 5 mm; **2)** Le tirer vers l'extérieur de la cheminée avec extrême précaution et avec quatre opérateurs positionnés respectivement aux quatre côtés du poêle, le soulever manuellement le déposant toujours avec prudence sur un plan qui en assure la stabilité. **3)** Employant un pinceau souple et un aspirateur appropriés, enlever les dépôts de cendres et de poussière; **4)** Remonter le poêle le déposant sur le socle et avec prudence la pousser dans la cheminée jusqu'à l'insérer dans la cheville d'arrêt appropriée; **5)** Vérifier que le conduit des gaz de combustion soit parfaitement inséré dans le tube d'évacuation à T.

TAB.15 *(Tableau récapitulatif manutention extraordinaire)*

9.3– NETTOYAGE TUYAUX ET CONDUIT DE FUMÉE

Cette opération doit être faite en fin de saison opérationnelle du poêle, de toute façon au terme d'une combustion de 15 quintaux de pellets et au cas où cela soit nécessaire si le poêle aurait des problèmes d'expulsion des gaz.

En concomitance des opérations de nettoyage du conduit de fumée, vérifier aussi que le tube d'aspiration soit libre.

ATTENTION: Ne pas effectuer le nettoyage du conduit d'évacuation compromet Votre sécurité.

AVANT D'EFFECTUER TOUT SORTE D'INTERVENTION DE MANUTENTION, IL EST OBLIGATOIRE DE DÉBRANCHER LE CÂBLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA PRISE DE RÉSEAU ET D'ATTENDRE LE REFROIDISSEMENT DU POÊLE.

POUR TOUTE SORTE D'INTERVENTION DE MANUTENTION EXTRAORDINAIRE NON INDIQUÉE SUR LA TAB.15, IL EST OBLIGATOIRE DE DEMANDER L'INTERVENTION DU FABRICANT OU DU REVENDEUR AUTORISÉ.

NOUS CONSEILLONS L'EMPLOI DES DISPOSITIFS SUIVANTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (DPI): VÊTEMENTS ET GANTS POUR LA PROTECTION DU CORPS ET DES MAINS; PROTÈGE VOIES RESPIRATOIRES ET EVENTUELLEMENT CHAUSSURES POUR LA PROTECTION DES PIEDS.

IL EST OBLIGATOIRE D'ÉLIMINER LES CENDRES EN CONFORMITÉ À LA LOI EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION

IL EST OBLIGATOIRE DE REMONTER LES ACCESSOIRES DÉMONTÉS CORRECTEMENT.

10.1– INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Au moment de démolir le poêle, s'en tenir obligatoirement aux prescriptions en vigueur dans le pays de démolition.

TOUS LES ACCESSOIRES DU POÊLE DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE IDENTIFIÉS SELON LES DÉFINITIONS DES "CODES CER" (CATALOGUE EUROPÉEN DÉCHETS) ET ÉLIMINÉS PAR DES SOCIÈTÉS ET SPÉCIALISÉES, DANS LE RESPECT ABSOLU DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE DÉMOLITION DU POÊLE.

LES DÉCHETS D'APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (RAEE) DOIVENT ÊTRE ÉLIMINÉS DANS LE RESPECT ABSOLU DES NORMES EN VIGUEUR DANS LE PAYS DE DÉMOLITION DU POÊLE.

ATTENTION! LES BATTERIES CONTENUES À L'INTÈRIEUR DU TIMER DE PROGRAMMATION SONT TRÈS POLLUANTES. IL EST ABOLUMENT INTERDIT DE LES JETER DANS L'ENVIRONNEMENT.

11.1- INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

LES PIÈCES DE RECHANGES D'ORIGINE POUR D'ÉVENTUELLES SUBSTITUTIONS DOIVENT ÊTRE REQUISES EXCLUSIVEMENT AU FABRICANT OU AU REVENDEUR AUTORISÉ.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE SUBSTITUER N'IMPORTE QUEL ACCESSOIRE DU POÊLE AVEC DES PIÈCES DE RECHANGES NON ORIGINELLES.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT TOUT MODIFICATION MÊME PARTIELLE DU POÊLE ET DE SES ACCESSOIRES.

11.2- MODALITÉS DE COMMANDE

1) Au **par.3.3** sur la fig. correspondant au propre modèle de poêle**,** repérer le **N°. de l'accessoire (pièce de rechange)** à commander;

2) Faire la photocopie de la "FICHE COMMANDE PIÈCES DE RECHANGES" sur la page suivante et la remplir dans sa totalité;

3) Envoyer la fiche par télécopie (v. numéro indiqué ci-dessus).

N.B. LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DOIVENT S'ACCORDER AVEC LE BUREAU COMMERCIAL DU FABRICANT.

FICHE COMMANDE PIÈCES DE RECHANGES



ENVOYER AU N°
0039 0445 395548

TECNO COVER SRL
Via Palladio, 68 - 36010 Zanè (VI) Italy
Tel. 0039 0445 314528
info@stoveitaly.com - www.stoveitaly.it

DONNÉES DU CLIENT			
Nom et Prénom			
Entreprise			
Rue		N.	
Ville		C.P.	
Département / Nation			
Téléphone / Télécopie			
T.V.A.			

DONNÉES POÊLES (v. marquage CE - par.1.2)	
Modèle poêle	
N°. De matricule	

PIÈCES DE RECHANGES

FIG.	N.	DÉNOMINATION	Q.TÉ
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

(N.B.: Les conditions générales de vente doivent s'accorder avec le bureau commercial du fabricant)

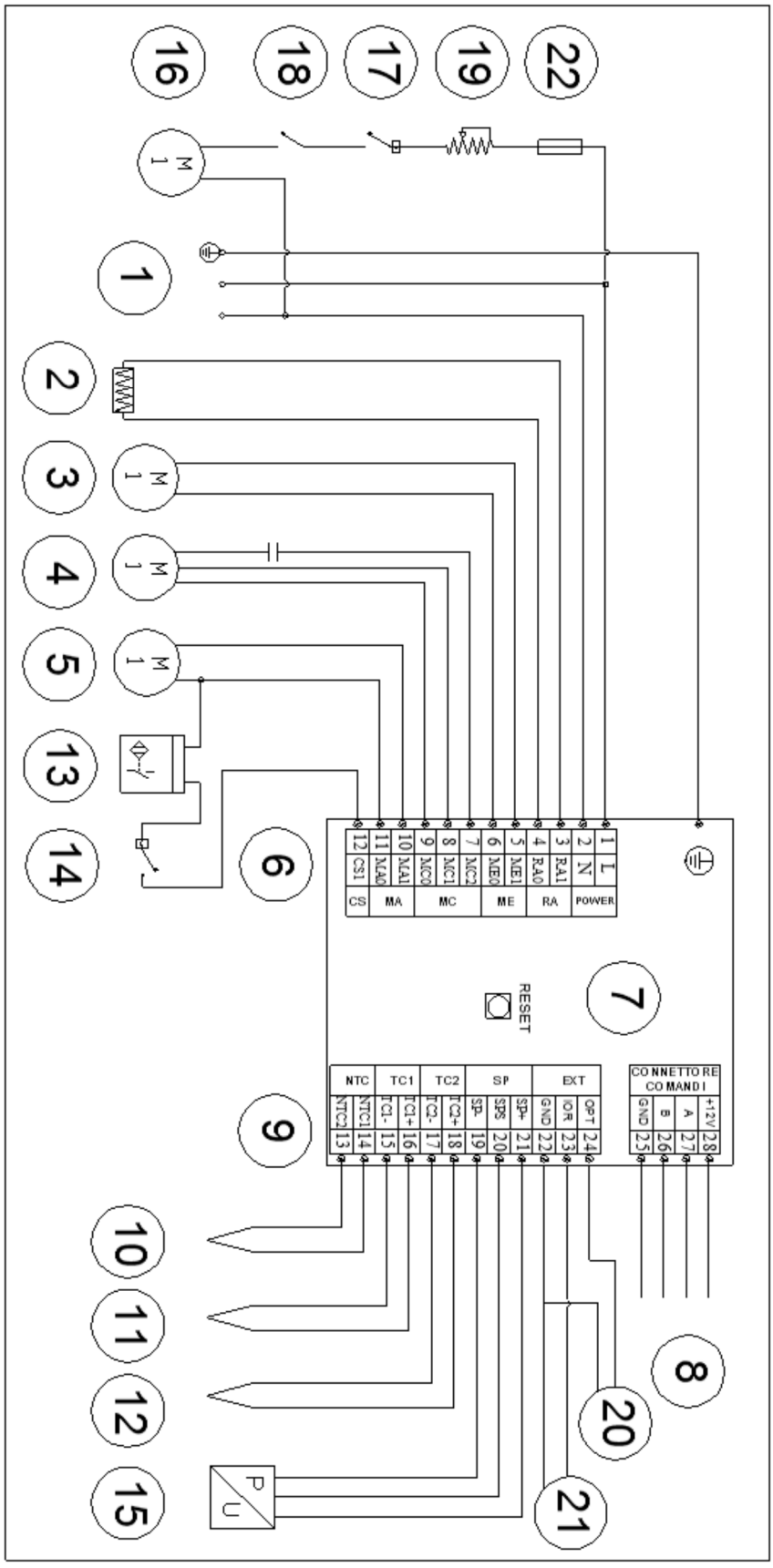
Timbre:

Pour confirmation et acceptation, sur ma foi

Date:...../...../.....

Client:
(Signature)

12.1- SCHÉMA ÉLECTRIQUE



12.2– LISTES DES COMPOSANTS

RÉF.	DÉNOMINATION
1	Prise d'alimentation électrique 10 A - 2 pôles - Terre série civile
2	Résistance électrique allumage 230 V - 250 W à cartouche
3	Moteur électrique évacuateur 230 V - 45 W - 1800 tours
4	Moteur électrique convecteur 230 V - 35 W - 2150 tours
5	Moteur électrique alimentateur 230 V - 38 W - 1,6 RPM arbre lent
6	Bornes moteurs FAST ON raccord rapide
7	Carte électronique avec commande à micro-controller
8	Cable de connexion au panneau de commande et contrôle
9	bornes instruments FAST ON raccord rapide
10	Sonde ambiance NTC
11	Sonde refroidissement J à oeillet
12	Sonde évacuation type J à stylet
13	Vacuostat 2,5 A - 250 V à micro-interrupteur
14	Interrupteur thermique de sicuritè
15	Senseur de contrôle du flux
16	Moteur auxiliaire canalisation
17	Interrupteur thermique de canalisation
18	Microinterrupteur de canalisation
19	Trimmer régulateur de la canalisation
20	Contact du thermostat
21	Contact du timer
22	Fusible

TAB.16 *(Liste des composants)*

13.1- INSTRUCTIONS POUR LE SOULÈVEMENT ET LA MOUVEMENTATION

Tecno COVER Srl
Sede legale: via Palladio, 68 ; 36010 ZANE' (VI)
Unità Operativa: via Balestri, 15 – CARRE' (VI)
Tel 0445/314528 Fax 0445/395548

INSTRUCTIONS POUR LE SOULÈVEMENT ET LA MANUTENTION



LUNA 116 Kg	DUETTO 116 Kg	ELEGANCE 146 Kg	COMPACT GLASS 146 Kg
TONDO PLUS 140 Kg	FIAMMA 129 Kg	GAIO 120 Kg	IRORI 95 Kg
TONDO 140 Kg	COMPACT 142 Kg	GAIO GLASS 120 Kg	IRORI GLASS 95 Kg
ALASKA 145 Kg	ALASKA GLASS 142 Kg	PIANO 95 Kg	

AVANT D'EFFECTUER LE SOULÈVEMENT ET LA MANUTENTION DE L'EMBALLAGE, LE PERSONNEL PRÉPOSÉ DOIT OBLIGATOIREMENT LIRE ET COMPRENDRE EN ENTIER LES INSTRUCTIONS SUIVANTES. IL EST OBLIGATOIRE DE S'ASSURER QUE DURANT LES OPÉRATIONS, DANS LE RAYON D'ACTION, IL N'Y AIT PAS DE PERSONNES, ANIMAUX ET/OU CHOSES QUI POURRAIENT,PAR ACCIDENT,AVOIR LEUR SÉCURITÉ COMPROMISE

MANUTENTION EMBALLAGE AVEC CHARIOT ÉLÉVATEUR

L'emballage est constitué par une cage de bois et une palette où est fixé le poêle (à travers deux vis) enveloppée par une pellicule transparente. Il est obligatoire que l'opérateur préposé à l'emploi du chariot élévateur soit autorisé à l'employer. L'emballage doit être transporté obligatoirement par un chariot élévateur approprié à l'emploi et à la portée (v.poids et dimensions indiqués relativement aux modèles du poêle) et conforme aux lois en vigueur. Les opérations de manutention, doivent être exécutées avec l'attention maximum, évitant brusques manœuvres et accélérations, s'assurant que les fourches du chariot élévateur(fig. 1 - Rif. 14) sortent du côté opposé de celui de l'insertion de la palette. Positionner à terre l'emballage sur une superficie plane qui en assûre la stabilité, procéder au déballage du poêle comme suit (on recommande d'éliminer les matériaux de l'emballage dans le respect de la loi en vigueur):

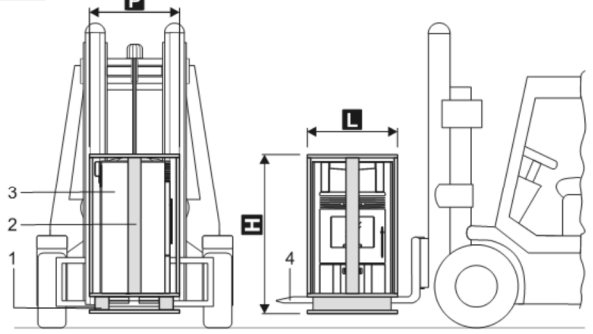
LES OPÉRATIONS SUIVANTES DOIVENT ÊTRE OBLIGATOIREMENT EXÉCUTÉES PAR N.4 OPÉRATEURS PRÉPOSÉS

1)Enlever la cage de bois (Fig,1-Réf.2), 2) Enlever la pellicule protectrice. 3)Desserrer les vis qui fixent les panneaux latéraux. 4) Enlever les panneaux latéraux et les positionner de manière à ne pas les endommager et qu'ils ne soient pas d'obstacle pour d'autres opérations.5)Enlever les vis qui fixent le poêle à la palette. 6) Monter les 4 pieds réglables sur le côté inférieur de la base du poêle (seulement pour le modèle et LUNA). 7) Avec quatre opérateurs préposés, situés aux quatre côtés du poêle, (Fig.2) le soulever manuellement en le faisant descendre de la palette avec prudence. 8) Positionner le poêle dans le lieu d'installation et d'emploi. 9) Positionner de nouveau les panneaux latéraux et serrer les vis de fixage relatives. 10)Procéder à l'installation selon le chapitre 5 du manuel d'emploi et de manutention.

MANUTENTION MANUELLE DU POÊLE

DOIVENT ETRE STRICTEMENT RESPECTEES LES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS LE MANUEL

FIG.1



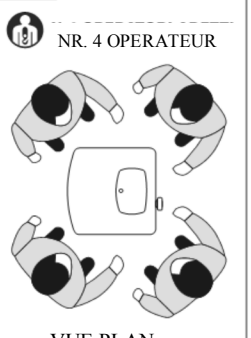
LEGENDE: 1) PALETTE, 2) COFFRET EN BOIS 3) POELE, 4) FORKS

DIMENSION DU COLIS

L	P	H	cm
TONDO-TONDO PLUS-ALASKA - ALASKA GLASS			
81	76	139	
LUNA - DUETTO 6 - DUETTO 9 - FIAMMA			
81	76	118	
PIANO-GAIO-IRORI			
100	73	84	
COMPACT ELEGANCE			
135	52	115	

© TECNO COVER SRL

FIG.2



VUE PLAN

LE FABRICANT NE SERA PAS RESPONSABLE POUR TOUT DOMMAGE AU PERSONNES, ANIMAUX ET CHOSES, PROVENANT D'UNE VIOLATION DES INSTRUCTIONS

FIG.25 *(Instructions pour le soulèvement et la manutention appliquée à l'emballage)*

NOTE



CE MANUEL DOIT TOUJOURS ÊTRE À LA DISPOSITION DES OPÉRATEURS AUTORISÉS ET ÊTRE BIEN GARDÉ ET CONSERVÉ À CÔTÉ DU POÊLE.

MANUEL TECHNIQUE

STOVEitaly

REVENDEUR AUTORISÉ

Tecno COVER s.r.l.
Via Balestri, 15 - 36010 Carrè (VI) ITALIA
Tel ++39 0445 314528
Fax ++39 0445 395548
info@stoveitaly.com - www.stoveitaly.com